

# Eaux neuchâteloises

Nous vous proposons cette année le thème de l'eau comme fil rouge de notre Rapport de gestion 2015. A travers le regard des photographes, nous vous invitons à découvrir au cours des pages un portrait contrasté des eaux neuchâteloises, rivières et lacs du canton, soulignant leur diversité et leur charme.

La photographie de couverture représente le lac de Neuchâtel par un soir d'été; elle a été réalisée par Patrice Mestari selon la technique du « Light Painting », qui permet de donner forme à une lumière en mouvement, grâce à un temps d'exposition lent. Les autres prises de vue, signées par Vincent Bourrut, saisissent le visage des eaux du canton à différents moments de l'année : le Seyon, l'Areuse, la Thielle, le lac des Taillères, le Doubs, la cascade de Môtiers et le lac de Neuchâtel.

### Rapport de gestion BCN

#### Sommaire

#### 00 Intro

Eaux neuchâteloises	_01
Sommaire	_02
Chiffres-clés	_04
En un clin d'œil	_05
Message de la Présidente	
et du Directeur général	_06

#### 01 Revue 2015



### 02 Portrait



### 03 Reflets conjoncturels



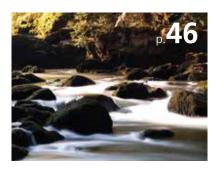
Ir	itroduction	12
	evue de l'année 2015	13
<	Clientèle individuelle	- _17
<	Clientèle entreprises	_18
<	Private Banking et	
	Asset Management	19

In	troduction	22
V	otre banque, statut et mission_	23
Eı	ngagement	24
<	Valeurs	24
<	Charte éthique BCN	25
<	Responsabilité sociale	
	d'entreprise	27
<	Développement durable	28
C	ontribution à la vie du canton_	32
<	Sponsoring et soutien	33
<	Prix BCN Innovation	34
<	Fondation culturelle BCN	35

ntroduction	_38
Economie mondiale et suisse	39
Economie neuchâteloise	41

# 2015

04 Gouvernance d'entreprise



05 Exercice annuel



06 Rapport organe révision



Mission	49
Conseil d'administration	50
Direction	58
Rémunération, participations	
et prêts	63
Organe de révision bancaire	63
Politique d'information	63

Comptes annuels	66
Annexe du bouclement	71
Information se rapportant	
au bilan	78
Information se rapportant	
aux opérations hors bilan	87
Information se rapportant	
au compte de résultat	88

Rapport	92
Ancrée dans la région	94
A votre service	94
✓ Adresses	95

# 133e rapport de gestion

#### Chiffres-clés

en millions CHF	2015	2014	Evolution en %
Bilan			
Somme du bilan	10'305	9'943	3,6
Prêts à la clientèle	8'201	7'869	4,2
Avoirs de la clientèle	6'165	5'852	5,3
Capital et réserves après emploi du bénéfice	717	675	6,2
en milliers CHF			
Produits et charges			
Opérations d'intérêts	93'481	91'447	2,2
Opérations de commissions et des prestations de service	25'555	27'184	-6,0
Opérations de négoce	8'451	8'978	-5,9
Autres résultats ordinaires	3'273	4'508	-27,4
Charges	64'399	65'392	-1,5
en milliers CHF			
Résultats			
Produits	130'760	132'117	-1,0
Résultat opérationnel	56'519	55'228	2,3
Bénéfice de l'exercice	34'960	33'333	4,9
en milliers CHF			
Répartition du bénéfice		=:	
Intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.– à 5%	5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres	41'280	36'491	13,1
en % Rentabilité			
Rentabilité opérationnelle des fonds propres	7,9	8,2	
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)	22,3	21,2	
The tradition and capital trib a disposition particular sains remaindration garante de l'Etaty		21,2	
Taux de couverture des fonds propres	189,2	175,0	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne	51,0	52,6	
Ratio coûts/revenus	40.2	40.5	
NATIO COULS/Teverius	49,2	49,5	
Notre présence			
Nombre de points de vente	12	12	
Nombre de bancomats	58	57	
Nombre d'appareils de versement	10	8	
Evolution du personnel	204	201	
Nombre de collaborateurs	304	301	
Nombre de postes de travail à 100%	265,1	264,2	
Nombre d'apprentis	19	18	

# En un clin d'œil



Somme du bilan

+3,6%



## CHF 35 millions

Bénéfice de l'exercice

+4,9%



# CHF 23,5 millions

Rémunération de l'Etat

+4,4%



# CHF 6'165 millions

Avoirs de la clientèle

+5,3%



# CHF 717 millions

Fonds propres

+6,2%



# CHF 7'061 millions

Hypothèques

+4,8%









**Jean-Noël Duc**Directeur général

«Les résultats d'une enquête d'image, réalisée au premier semestre de l'année 2015, nous ont offert le privilège de cette inestimable considération : la banque à laquelle les Neuchâtelois accordent prioritairement leur confiance est bien, et de loin, la BCN.»

Manuela Surdez

# Message de la Présidente et du Directeur général

### Chères Neuchâteloises, Chers Neuchâtelois,

Plus que dans toute autre entreprise sans doute, la confiance est au cœur des relations qu'un établissement bancaire entretient avec sa clientèle. Encore faut-il se mettre d'accord sur la portée de cette notion. Car la confiance, c'est une réalité qui se construit, année après année, jour après jour, et qu'aucune institution ne peut s'offrir opportunément à travers une habile campagne de communication.

Les résultats d'une enquête d'image, réalisée au premier semestre de l'année 2015, nous ont offert le privilège de cette inestimable considération: la banque à laquelle les Neuchâtelois accordent prioritairement leur confiance est bien, et de loin, la BCN. Nous nous en réjouissons. C'est dans cet esprit de confiance réciproque avec les habitants du canton que notre banque a avancé, cette année encore, sur le chemin d'un succès inscrit dans la continuité.

#### Exercice 2015 en progression

En 2015, la BCN a une fois de plus démontré sa bonne santé avec un exercice à la hauteur de ses attentes, dans un environnement difficile, marqué par des marges d'intérêt faibles, des taux négatifs et des contraintes légales toujours plus complexes. Le résultat opérationnel s'élève à CHF 56,5 millions et le bénéfice de l'exercice à CHF 35 millions, confirmant cette progression.

Ces bons résultats ont permis à la BCN de verser à l'Etat de Neuchâtel un montant de CHF 23,5 millions, soit CHF 1 million de plus qu'en 2014. Nous relevons que depuis 2000, la BCN a versé CHF 342 millions à son propriétaire (y compris le rachat de 25 millions du capital de dotation en 2011 et le versement d'un agio de même montant) et, dans le même temps, étoffé ses fonds propres pour atteindre CHF 717 millions. L'ensemble du canton bénéficie ainsi des bons résultats de la banque.

# «Ces bons résultats ont permis à la BCN de verser à l'Etat de Neuchâtel un montant de CHF 23,5 millions, soit CHF 1 million de plus qu'en 2014.»

Jean-Noël Duc

#### Faits marquants 2015

L'économie neuchâteloise, fortement exportatrice, a été particulièrement touchée par **l'abandon du taux plancher** en janvier 2015 et par un contexte géopolitique international généralement défavorable, et ce tout au long de l'année. Dans cette phase difficile, la BCN a poursuivi son soutien aux entreprises locales. Ainsi, en 2015, 30 entreprises ont pu profiter de sa prestation spécifique **«PME Plus»** à hauteur de CHF 12 millions. Depuis sa création, 279 sociétés, dans plus de 30 secteurs d'activité différents, ont bénéficié de cette prestation spécialement conçue pour les assister dans des moments-clés tels que reprises d'entreprises, forte croissance ou investissements importants, pour un montant total de CHF 127 millions.

Notre soutien à l'économie locale se traduit également par une contribution au lancement de startups novatrices, par le biais de notre **Prix BCN Innovation**. Doté de CHF 300'000, il a été remis en 2015 à la société Kizy Tracking SA.

Au-delà de son rôle économique, ayant à cœur de s'impliquer dans la vie du canton et de ses habitants, la banque a également contribué en 2015 à hauteur de CHF 3,1 millions aux activités culturelles et sportives de qualité qui témoignent du dynamisme de notre région et participent à son rayonnement.

Parmi les temps forts de l'année 2015, la BCN a pu finaliser le **programme de régularisation fiscale** avec les Etats-Unis au début de l'été.

Autre fait marquant de l'année, la BCN a procédé à la **cession de sa participation dans Swiss-canto**. Le produit de cette vente a été intégralement alloué au renforcement de ses fonds propres.

Dans un registre plus proche de sa mission quotidienne, elle a inauguré au mois de septembre les locaux entièrement rénovés et modernisés de son **agence de Fleurier**. Cet investissement reflète l'importance pour la BCN de rester proche de sa clientèle et présente au cœur de son activité de tous les jours.

Enfin, la BCN a eu le plaisir d'annoncer à la fin de l'année la **nomination de son futur Directeur général** en la personne de Pierre-Alain Leuenberger, actuel directeur, responsable de la gestion des risques crédits auprès de notre établissement. Son savoir-faire, son expérience et ses qualités humaines lui offrent des atouts de choix pour assurer la succession de notre actuel Directeur général.

#### Relever les défis de l'avenir

Pour la BCN, les enjeux des années à venir sont nombreux et de natures diverses. Nous citerons notamment la contribution au développement économique et au repositionnement du canton, les choix à effectuer pour appréhender le virage de la digitalisation, notre engagement dans le domaine du développement durable, et enfin, la garantie d'offrir un service toujours plus performant à la population et aux entreprises neuchâteloises. Grâce au travail et à l'implication quotidienne de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, à qui nous devons notre réussite, c'est avec sérénité que nous sommes prêts à relever les défis considérables auxquels sera confronté l'ensemble du monde bancaire.

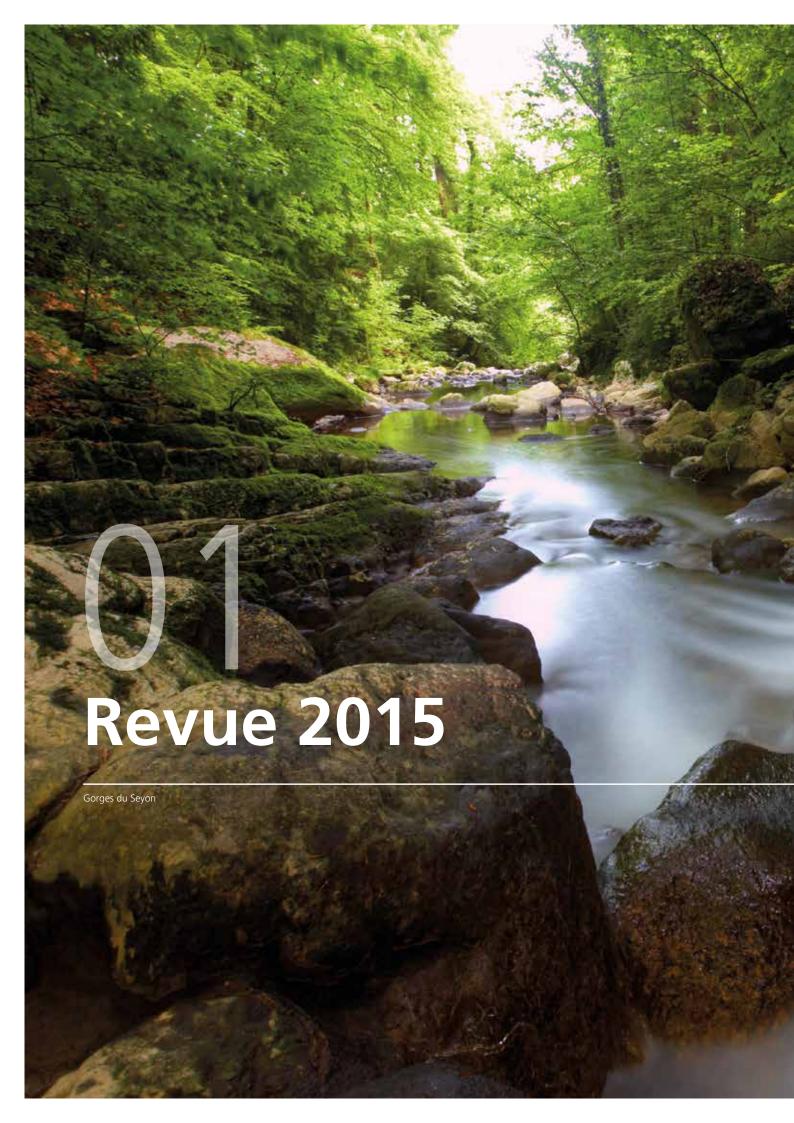
Nous les aborderons en observant les impératifs éthiques liés à notre patrimoine génétique, celui d'une banque à dimension humaine, inscrite dans un tissu économique et social dont elle partage l'identité et les valeurs. Une banque sur laquelle les personnes et les entreprises qui font notre canton peuvent compter, dans un esprit de respect mutuel, année après année.

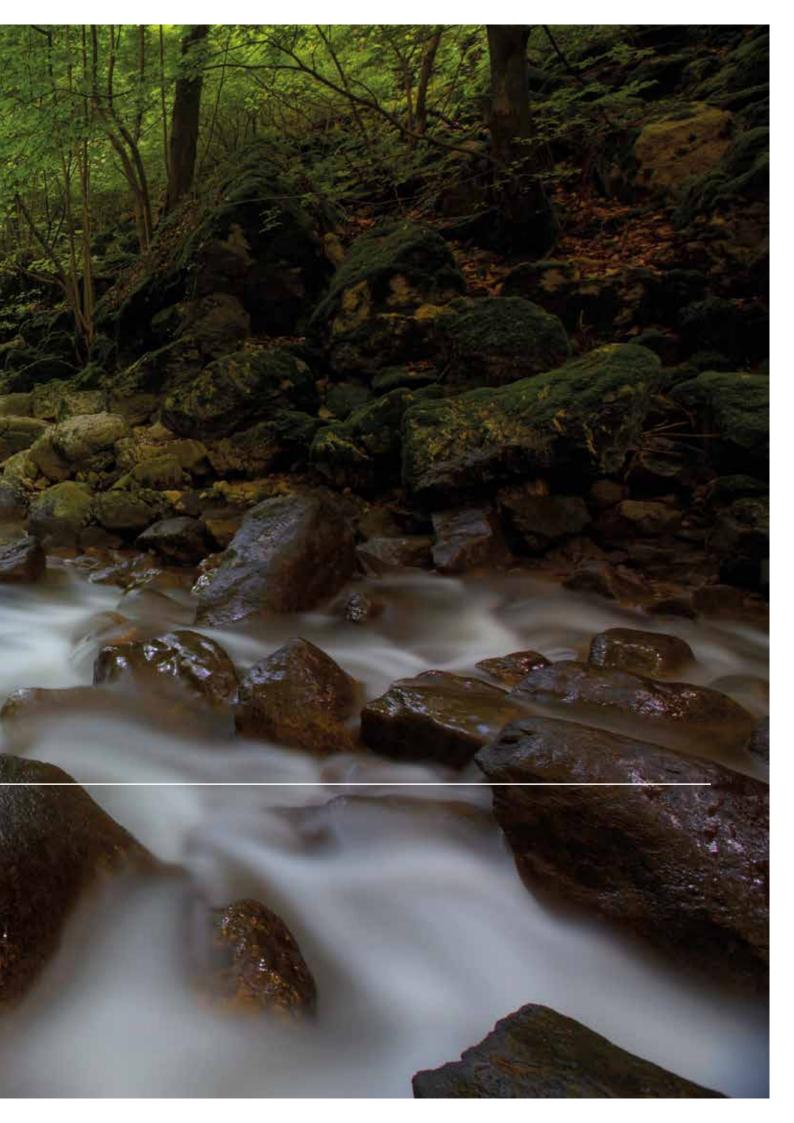
Cette confiance, vous nous l'avez accordée. Nous vous en remercions.

Manuela Surdez

Présidente du Conseil d'administration

**Jean-Noël Duc** Directeur général





# La BCN en bonne santé

En 2015, la BCN a démontré sa bonne santé avec un exercice à la hauteur de ses attentes, malgré des marges d'intérêt faibles, des taux négatifs et des contraintes légales toujours plus complexes. Le résultat opérationnel est en hausse de 2,3% à CHF 56,5 millions et le bénéfice de l'exercice progresse de 4,9% à CHF 35 millions. Ce résultat positif permet d'augmenter la rétribution à l'Etat de Neuchâtel de 4,4%, ce qui porte le montant total à CHF 23,5 millions (soit CHF 1 million de plus qu'en 2014), y compris la rémunération de la garantie d'Etat.

# **Exercice 2015**

En progression constante depuis onze ans, la BCN confirme sa bonne santé. En 2015, elle a poursuivi ce chemin ascendant avec succès dans un contexte difficile, marqué par des taux d'intérêts bas, par une réglementation toujours plus contraignante et par l'abandon du taux plancher EUR/CHF, qui a pénalisé l'industrie neuchâteloise. Grâce à la maîtrise continue des charges d'exploitation, la BCN présente de bons résultats opérationnels. Ceux-ci lui permettent d'augmenter la rétribution à l'Etat de 4,4%, portant le montant total, y compris la rémunération de la garantie d'Etat, à CHF 23,5 millions.

En 2015, l'économie neuchâteloise a été touchée de plein fouet par l'abandon du taux plancher EUR/CHF par la BNS. Dans l'industrie, l'année aura été marquée par la réduction simultanée du chiffre d'affaires et des marges, de manière encore plus marquée pour celles orientées vers l'exportation. Dans ce contexte, les entreprises se sont employées à réduire leurs charges et à reporter certains investissements ou projets. Dans les autres secteurs, les résultats demeurent satisfaisants grâce à la consommation intérieure qui reste solide.

Au travers de son activité de financement, la BCN a démontré sa forte implication dans le canton, assumant pleinement sa mission de soutien à l'économie. Dans cette conjoncture délicate, conformément à son patrimoine génétique, la BCN est restée le partenaire privilégié des entreprises locales, par une proximité avec les dirigeants ainsi qu'un suivi réactif de la marche de leurs affaires. La rapidité avec laquelle le tissu industriel régional s'est adapté à la situation issue de l'abandon du taux plancher peut être saluée, même si l'exercice 2015 et les effets sur celui en cours laisseront des traces dans les comptes de résultats de nombreuses entreprises.

Dans le domaine hypothécaire, la période de taux bas se prolonge depuis quelques années, ce qui représente un défi permanent pour la BCN dont plus de trois quarts des revenus proviennent de la différence entre intérêts perçus et versés. Or, en 2015, la banque a renouvelé CHF 1,3 milliard de contrats d'hypothèques à taux fixes à un taux moyen inférieur de 79 points à leur niveau précédent. L'augmentation des fonds déposés, notamment de l'épargne, a contribué à réduire l'impact du coût des swaps. Cette réduction, liée à des refinancements à long terme plus avantageux et à la progression des volumes de crédits, a permis de contrebalancer le coût des renouvellements hypothécaires, et, même, d'améliorer les revenus nets d'intérêts.

Parallèlement aux efforts entrepris pour collecter les fonds de la clientèle, la banque a mis en œuvre d'importantes évolutions liées au cadre réglementaire qui régit l'activité de conseil en placements et gestion de patrimoine. Il s'agit en particulier des thématiques en lien avec la conformité fiscale des clients étrangers, ainsi que la mise en adéquation des produits et processus internes, avec les règles de protection des consommateurs.

#### Renforcement du bilan

La BCN se porte bien, comme en témoigne l'évolution du bilan qui a progressé de 3,6% à CHF 10,3 milliards en 2015 contre CHF 9,9 milliards en 2014. Les postes clés affichent des progressions sensibles:

2015	2014	Variations en %
10'305	9'943	+3,6
8'201	7'869	+4,2
6'165	5'852	+5,3
717	675	+6,2
	10'305 8'201 6'165	10'305 9'943 8'201 7'869 6'165 5'852

Bilan synthétique en millions CHF

12'000

10'000

8'000

4'000

2'000

0

2005 2007 2009 2011 2013 2015

■ Bilan ■ Prêts à la clientèle ■ Avoirs de la clientèle

L'actif du bilan met en évidence une activité commerciale dynamique. Les prêts à la clientèle atteignent CHF 8'201 millions, en augmentation de +4,2%. Les créances hypothécaires se développent (+4,8%) à CHF 7'061 millions, tandis que les créances sur la clientèle commerciale et les collectivités publiques progressent (+0,6%) à CHF 1'141 millions.

Au passif, les fonds de la clientèle au bilan, y compris bons de caisse, dépassent désormais les CHF 6 milliards à CHF 6'165 millions (+5,3%). Le recours aux emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses a pérennisé le financement à long terme de la BCN (+3,9% à CHF 1'909 millions).

Après répartition du résultat, les fonds propres et les réserves se montent désormais à CHF 717 millions. Les fonds propres réglementaires totaux, incluant le volant anticyclique de 2%, exprimés en pourcents des positions pondérées en fonction du risque se montent à 14,1%, (en regard d'exigences légales fixées à 11,2%), représentant un taux de couverture des fonds propres de 176,4% (163,0% en 2014).

#### Résultats de l'entreprise

Le compte de résultat affiche des revenus en légère baisse

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2015	2014	Variations en %
Intérêts	93,5	91.4	+2,2
Commissions	25,6	27.2	-6,0
Négoce	8,5	9.0	-5,9
Autres	3,3	4.5	-27,4
Compte de résultat (revenu total)	130,8	132.1	-1,0

à CHF 130,8 millions. La réduction du volume des swaps, résultant de l'augmentation des fonds déposés, associée à des refinancements à long terme plus avantageux et à la progression des volumes de crédits, a permis d'améliorer les revenus d'intérêts, qui progressent de +2,2% à CHF 93,5 millions. Les commissions reculent de 6,0% à CHF 25,6 millions, reflétant principalement une activité moins soutenue dans le domaine du commerce de titres. Le résultat des opérations de négoce atteint un niveau de CHF 8,5 millions (-5,9%), en retrait pour les mêmes raisons. Les autres résultats ordinaires représentent un apport de CHF 3,3 millions.

L'évolution des charges d'exploitation (-1,5% à CHF 64,4 millions) témoigne d'une maîtrise exemplaire. Le ratio «coûts/revenus» s'améliore à 49,2% (49,5% en 2014). Le résultat opérationnel est en hausse de 2,3% pour atteindre les CHF 56,5 millions et le bénéfice de l'exercice progresse de 4,9% à CHF 35 millions.

#### Rétribution de l'Etat et fonds propres

Ce résultat positif permet d'augmenter la rétribution à l'Etat de Neuchâtel de 4,4%, ce qui porte le montant total à CHF 23,5 millions (soit CHF 1 million de plus qu'en 2014). Ce montant se répartit comme suit: CHF 1,2 million qui concerne la rémunération de la garantie de l'Etat, CHF 5 millions pour la rémunération des intérêts sur le capital, CHF 17,3 millions de versements supplémentaires.

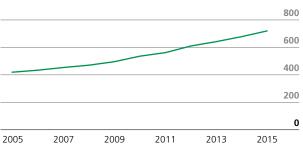
Déduction faite de la rémunération de la garantie de l'Etat, le montant versé représente un rendement du capital de dotation de 22,3% contre 21,2% un an plus tôt.

La répartition du résultat, ainsi que l'allocation du produit de la vente de la participation de la BCN dans Swisscanto, ont permis d'attribuer CHF 41,3 millions aux réserves. Les fonds propres et les réserves atteignent désormais CHF 717 millions, en progression de 6,2%.

Cette augmentation sensible induit une rentabilité opérationnelle en légère baisse à 7,9% (8,2% en 2014), le résultat opérationnel progressant de façon moins soutenue. Cette tendance devrait se poursuivre ces prochaines années.

Fonds propres en millions CHF	2015	2014	en %
Fonds propres	717	675	+6,2
Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque	2015	2014	
Fonds propres réglementaires totaux	15,1	14,0	
y. c. volant anti-cyclique de 2% défini par la BNS	14,1	13,0	
Taux de couverture des fonds propres	176,4	163,0	

#### Evolution des fonds propres (en millions de francs)



Fonds propres de base après répartition du résultat

# Moyenne annuelle des emplois à plein temps

A fin 2015, l'effectif du personnel de la BCN s'élevait à 304 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 265,1 (264,2 à fin 2014), auquel il faut ajouter 19 apprenties et apprentis. L'effectif moyen au cours de l'année, converti en postes à temps complet (sans apprentis), est de 264,1 (269,8 en 2014).

#### Programme US

En juillet 2015, la BCN a signé un accord réglant le différend fiscal concernant la clientèle ayant un lien avec les États-Unis. Cette régularisation inclut le paiement d'un montant de CHF 1,06 million, intégralement couvert par les provisions existantes.

#### Perspectives d'avenir

Pour l'année 2016, la marge d'intérêts, principale source de revenu, devrait rester sous pression et les incertitudes actuelles se poursuivre. En dépit de ce contexte compliqué, la BCN ambitionne néanmoins des résultats 2016 dans la ligne de ceux réalisés en 2015, grâce au développement de nos affaires, à l'amélioration des processus et à un suivi rigoureux des charges.

#### Marché immobilier

L'année 2015 a marqué un tournant dans la dynamique du marché des résidences à propre usage, à la fois sur le territoire neuchâtelois et en Suisse. Le renforcement du cadre réglementaire intervenu en 2014 d'une part, et les incertitudes liées à la conjoncture économique d'autre part, en sont les causes principales. Toutefois, à la faveur d'un contexte de taux d'intérêt toujours extrêmement bas, il n'y a pas eu de correction de prix, mais plutôt une stabilisation à un niveau élevé. Les promoteurs immobiliers ont, pour une bonne part, anticipé ce retournement et n'ont mis en chantier que des projets pour lesquels les immeubles avaient trouvé preneurs sur plans, ce qui limite fortement les risques de déséquilibre.

En ce qui concerne les immeubles de rendement, la situation est autre. La demande est restée très soutenue pour cette classe d'actifs, en raison de la faible attractivité d'autres véhicules de placement offrant des revenus fixes, comme les obligations par exemple. Il en a résulté une nouvelle pression à la baisse sur les rendements, respectivement une augmentation des prix de transaction, amenant les investisseurs à devoir, plus que jamais, se montrer sélectifs sur la qualité des objets.

Enfin, dans le domaine des immeubles commerciaux, le climat général n'a pas été propice au développement de nouveaux projets ce qui n'a toutefois pas eu d'impact sur le niveau des prix, puisque, contrairement à d'autres régions de Suisse, le marché neuchâtelois n'a pas souffert de la forte concurrence de nouveaux objets commercialisés par des investisseurs institutionnels.

# Clientèle individuelle

Dans un contexte marqué par des taux d'intérêts historiquement bas et un certain tassement du marché immobilier, la BCN a continué de bien développer ses activités auprès de la clientèle individuelle, tant sur le plan hypothécaire que sur celui de l'épargne.

#### Activités et organisation

En 2015, le secteur de la clientèle individuelle employait 125 collaborateurs répartis dans l'ensemble du territoire cantonal. La BCN couvre les besoins de la clientèle privée en matière de financements immobiliers, d'épargne, de placements et de prévoyance, ainsi que les prestations de gestion courante et les cartes de crédit. Elle fournit à ses clients le réseau bancaire le plus important du canton, avec une offre complète de canaux pour le traitement de leurs opérations: un réseau physique de douze points de vente, un parc de 58 bancomats, un service de conseil par téléphone et une banque en ligne au travers de BCN-Netbanking.

Depuis le 15 avril 2015, l'application BCN Mobile Banking permet à chaque client qui a signé un contrat BCN-Netbanking de gérer ses comptes, ses paiements et de suivre l'actualité de la banque au moyen d'un smartphone ou d'une tablette électronique, en toute sécurité. Cette application offre également la possibilité de suivre les cours de change et de localiser aisément les bancomats et agences BCN les plus proches.

Soucieuse d'optimiser ses infrastructures pour répondre aux besoins de ses clients, la BCN a entièrement rénové son agence de Fleurier en 2015, après la rénovation de celle du Locle une année plus tôt. Ces investissements s'inscrivent dans une volonté de moderniser les locaux accessibles à la clientèle (caisse, bureaux conseils et bureaux de réception), mais aussi plus généralement de développer l'accueil de façon proactive, afin d'offrir un service toujours plus performant. La rénovation du réseau d'agences BCN se poursuivra au cours des années à venir.

#### Perspectives

Une ambition majeure de la BCN est d'offrir des prestations répondant aux plus hauts standards de qualité. Ainsi, durant une partie de l'année 2015, des questionnaires de satisfaction ont été adressés aux nouveaux clients afin de recueil-lir leurs remarques. En 2016, cette évaluation qualitative sera élargie à un panel de clients déjà en relation avec la banque. L'analyse de la satisfaction doit permettre d'optimiser le service à la clientèle de manière ciblée, afin de répondre au plus près à ses besoins et attentes.

# Clientèle entreprises

Depuis 1883 au service des entreprises de la région, la BCN est, par sa forte implication dans le segment commercial, le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille. Durant l'année 2015, l'économie neuchâteloise, fortement exportatrice, a été tout particulièrement touchée par l'abandon du taux plancher par la BNS. De plus, des événements politiques et économiques au niveau international ont eu un impact négatif sur la consommation mondiale, avec des répercussions défavorables pour notre région. Dans cette phase difficile, la BCN a poursuivi son soutien aux entreprises locales.

#### Activités et organisation

Banque des PME neuchâteloises par vocation, la BCN dispose de 17 collaboratrices et collaborateurs spécialisés en crédits commerciaux et actifs sur deux zones de marché, l'une pour le Littoral, l'autre qui comprend les Montagnes et les Vallées neuchâteloises. Grâce à une solide expérience bancaire, une formation supérieure et une connaissance approfondie du tissu économique neuchâtelois, les conseillers BCN placent le dialogue au centre de leurs priorités, afin d'établir une relation de confiance durable, sous la forme d'un véritable partenariat.

La BCN a créé une gamme de produits sur mesure répondant aux besoins particuliers des artisans, des PME et des grandes entreprises dans les différentes phases de leur vie, soit lors de leur création, dans le cadre de leur développement, pour des projets immobiliers ou dans le cadre de leur transmission.

#### Perspectives

L'objectif de la BCN est de servir sa clientèle de PME en restant à l'écoute de leurs besoins et de les accompagner dans un environnement économique qui s'annonce toujours incertain en 2016. Elle poursuivra sa mission en appliquant simplicité et pragmatisme dans le traitement des demandes, ce qui permet de communiquer rapidement les décisions à la clientèle.

# Private Banking et Asset Management

Depuis quelques années, les activités du Private Banking et de l'Asset Management s'inscrivent dans un environnement réglementaire sujet à d'importantes évolutions. L'année 2015 a été marquée par de nombreuses adaptations dans différents domaines tels que la fiscalité étrangère – conformité européenne et US program principalement –, de nouvelles réglementations nationales, des ajustements tarifaires et l'apparition d'intérêts négatifs.

#### Activités et organisation

Le Private Banking regroupe les activités de gestion du patrimoine et impliquent 14 collaboratrices et collaborateurs répartis entre le haut et le bas du canton. Sept conseillers à la clientèle sont rattachés au siège de Neuchâtel alors que trois conseillers sont basés à La Chaux-de-Fonds.

L'Asset Management gère l'ensemble des mandats de gestion confiés à la BCN, propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire. Il apporte également un soutien aux conseillers en matière de placements.

Les métiers de la gestion du patrimoine requièrent des connaissances complexes, des outils performants et un suivi constant, afin d'offrir aux clients des produits et services de qualité répondant à leurs besoins. Un comité de placement se réunit de manière hebdomadaire afin de sélectionner des titres et produits financiers et d'échanger toutes autres informations pertinentes relatives à l'évolution des marchés. Depuis janvier 2012, la BCN appuie sa politique de placement sur celle de la Banque Cantonale de Zürich (ZKB), dont le savoir-faire en matière de gestion est largement reconnu.

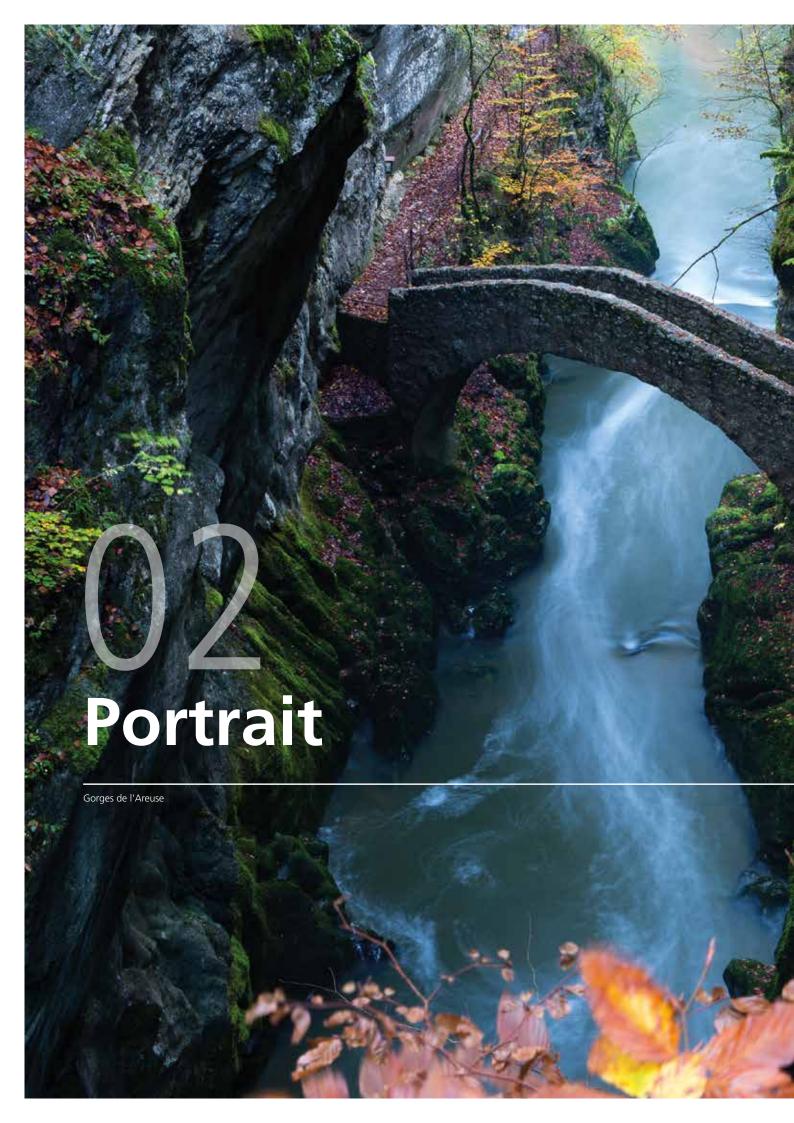
Elle bénéficie ainsi d'un accès automatique aux analyses d'un établissement-clé et à ses recherches les plus pointues sur des titres du monde entier.

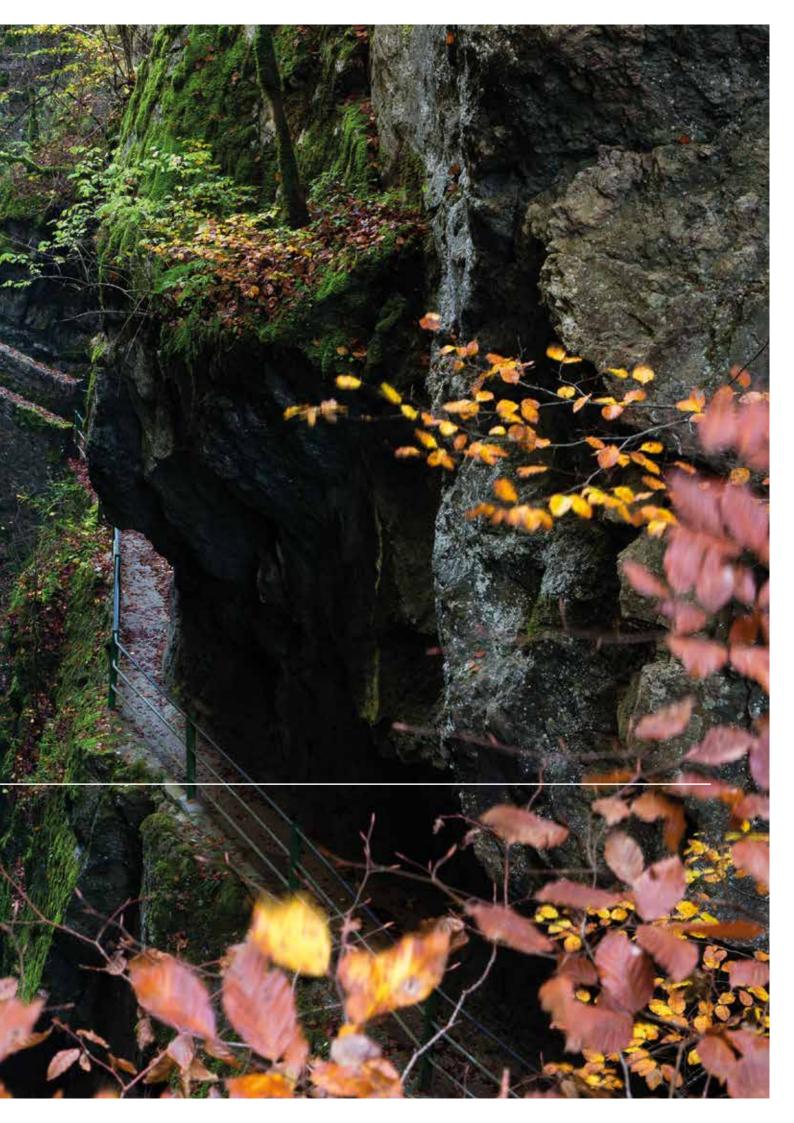
Afin d'optimiser l'information à la clientèle, une publication mensuelle de notre politique de placement, des articles hebdomadaires dans les médias et des informations boursières (conseil bourse et autres) sont adressés par voie électronique.

En 2015, la BCN a élargi sa gamme de mandats avec, d'une part, une catégorie SwissPlus qui privilégie les placements en francs suisses et titres directs suisses et, d'autre part, un forfait mandat de gestion Premium offrant des conditions avantageuses sur diverses prestations complémentaires (cartes de débit et crédit, relevé fiscal, par exemple).

#### Perspectives

Dans les domaines de gestion du patrimoine, la BCN poursuivra son approche de diversification de l'offre des mandats de gestion et de personnalisation des services. Le contexte réglementaire poursuivra sa mutation avec de nouveaux changements annoncés, soit la révision de la Loi sur les services financiers (LSFin) et de la Loi sur les établissements financiers (LEFin).





# Ancrée dans le canton

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal.

Grâce à un centre de décision implanté dans le canton, elle peut offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

#### Votre banque

# Statut et mission

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) est depuis 1883 au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois. C'est un établissement de droit public, dont le capital de 100 millions de francs est entièrement détenu par le Canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. La garantie de l'Etat, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-àdire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3º pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution équivalente à 0,5% de ses fonds propres exigibles au sens de la législation fédérale sur les banques. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

#### Notre mission, être à votre service

Forte de 304 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de douze points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 58 bancomats et 10 appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de remplir sa mission, soit de « contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle », selon l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans ce contexte, elle prend aussi en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis. Finalement, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

# Valeurs

La mission de la BCN est de contribuer au développement économique et social du canton. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque et ses quelque 300 collaboratrices et collaborateurs ont donc un impact réel sur la vie économique neuchâteloise. Ils en ont un aussi dans le domaine du développement durable, puisque ce dernier est l'intégration à long terme des activités économiques, sociales et environnementales d'une entreprise.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois. Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration à fin 2012, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-contre, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable sont notamment la proximité avec sa clientèle, le professionnalisme, la relation de confiance et l'esprit de partenariat. Quant aux principes, ils sont basés en particulier sur l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ils s'appliquent à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque.



#### Engagement

#### Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties :

- 1. Principes de base
- 2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
- 3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
- 4. Conseil d'administration et direction

#### 1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

### 2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

### 3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quel que soit leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

#### 4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

#### **Distribution**

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.

#### **Engagement**

# Responsabilité sociale d'entreprise

Le développement d'une politique responsable de la gestion des ressources humaines fait partie de la mission de la BCN, inscrite plus largement dans une démarche de responsabilité sociétale. Cette vision contribue à un management des ressources humaines souple et dynamique, en fonction des exigences légales et des évolutions sociologiques afin de demeurer un employeur attractif et compétitif.

Dès le début des années 2000, la BCN a mis en place une politique familiale ayant permis le développement du temps partiel pour les hommes et les femmes, des congés de maternité et de paternité avantageux ainsi que l'ouverture, en 2008, d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel.

# Concept MSST « Médecine, santé et sécurité au travail »

Sur le plan de la santé et la sécurité, la BCN agit tant en ce qui concerne le strict respect des mesures fédérales en matière de sécurité au travail que des obligations qui incombent aux employeurs pour prévenir les risques, notamment professionnels. Elle porte une attention particulière à l'environnement de travail de son personnel en matière de qualité de l'air, d'acoustique et de luminosité sur les postes de travail.

Dans le domaine de la prévention des risques, un important programme de formation a été réalisé en 2015 afin de sensibiliser et protéger l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à des risques tels que l'incendie, le brigandage, les agressions et plus généralement la violence tant physique que verbale. En 2016, la banque élargira le concept MSST en formant une partie de son personnel aux notions de premiers secours et réalisera des campagnes de prévention en matière de risques psychosociaux.

#### Investir dans la formation

Maître-mot en matière de développement professionnel et personnel, la formation tient une place centrale dans la politique des ressources humaines de la BCN. Ainsi en 2015, les collaboratrices et collaborateurs de la banque y ont consacré plus de 10'000 heures, soit en moyenne 4 à 5 jours par personne. Les domaines sont multiples partant des métiers de la banque, en passant par des séjours linguistiques à l'étranger, l'acquisition de compétences sociales et managériales sans oublier bon nombre de cursus de formations professionnelles ou académiques supérieures.

#### Une certification responsable

Le développement des compétences métiers est un axeclé de la politique de formation de la BCN. En 2015, elle s'est inscrite, en partenariat avec l'ensemble des banques cantonales latines, dans un large projet de certification de ses conseillers du front (clientèle individuelle, entreprises et Private Banking).

Ainsi, dès fin 2016, les collaboratrices et collaborateurs amenés à conseiller la clientèle en matière patrimoniale et à vendre des produits financiers dans le cadre de leur fonction, devront attester d'un niveau de connaissances et de compétences reconnu par un programme d'accréditation approuvé par la Confédération (SECO) et répondant à la norme ISO 17024:12. En outre, compte tenu de l'évolution des besoins de nos clients, de l'accroissement des exigences réglementaires et de l'apparition permanente de nouveaux produits sur le marché, une mise à jour régulière des connaissances est indispensable. Cette certification devra donc être renouvelée tous les trois ans.

#### **Engagement**

# Développement durable

Dans une vision qui prend en compte plus globalement Médaille d'or Energo pour le siège de la BCN l'impact de notre quotidien sur les générations futures, il est essentiel pour la BCN de mettre en place progressivement des réflexes et des fonctionnements qui lui permettront d'avancer sur le chemin du développement durable. En effet, depuis plusieurs années, la banque a multiplié les mesures dans différents domaines, afin de réduire son empreinte énergétique.

Entre autres gestes qui traduisent cette volonté, la BCN propose à sa clientèle des services durables, à l'image de BCN-Netbanking, ainsi que l'utilisation des e-documents et des e-factures permettant de réduire les émissions de CO2 et la consommation de papier. De plus, des produits comme des fonds de placement respectant des stratégies de développement durable et des prêts hypothécaires BCN EcoHabitat liés aux habitations respectant des normes en matière d'économie d'énergie sont proposés à notre clientèle.

La BCN a poursuivi ses efforts en changeant les systèmes de chauffage et les fenêtres de ses principaux bâtiments. Dans ces mêmes locaux, elle cherche systématiquement à économiser l'eau ou à récupérer celle de la pluie pour arroser ses jardins.

En 2015, la BCN a notamment obtenu la médaille d'or Energo de SuisseEnergie qui récompense une baisse de plus de 25% dans la consommation énergétique du siège de la banque à Neuchâtel. Après sept années d'optimisation des infrastructures de ce bâtiment construit en 1871, et avec le soutien d'un bureau d'études de la place, la banque a pu diminuer fortement sa consommation d'énergie, et prouver qu'elle l'utilise de manière plus efficiente.

De plus, la banque a amélioré l'isolation de ses bâtiments à Neuchâtel et à Fleurier. Au siège de la banque, les combles ont ainsi été complètement isolés et toutes les lampes remplacées par un éclairage LED qui augmente la luminosité de 30% tout en diminuant d'autant la consommation électrique. La banque a aussi posé des panneaux photovoltaïques sur le toit de son centre administratif à Colombier.

Un projet pilote visant à réduire la consommation d'énergie et à augmenter le confort thermique du personnel de la banque dans son environnement de travail a aussi été lancé. Sous la supervision de la société Trilogis, il a permis d'obtenir des économies d'énergie globales d'environ 11% et d'uniformiser les températures entre les étages du bâtiment du siège de la banque à Neuchâtel.

### **Eclairage LED**

- 30% de consommation +30% de luminosité





#### EcoEntreprise: vers l'Excellence



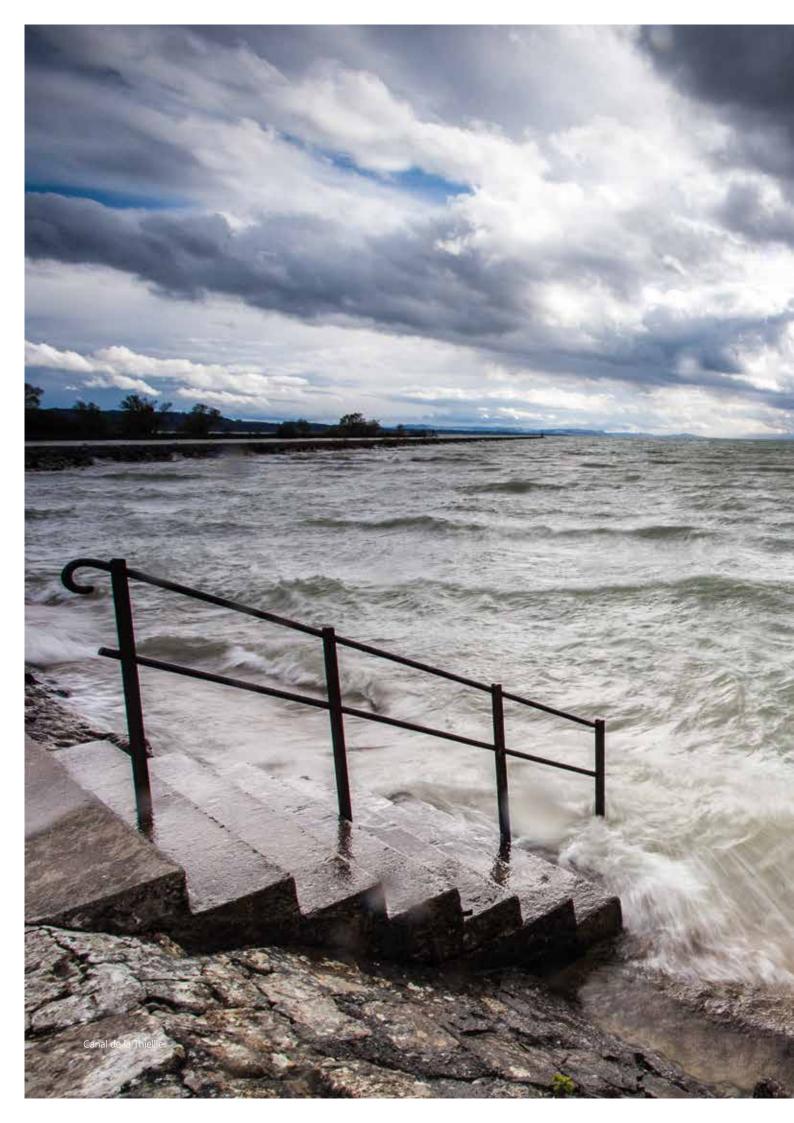
La BCN a obtenu le label «Eco-Entreprise» en 2012. Cette certification est délivrée par l'association reconnue par les marchés publics et les organismes officiels en Suisse.

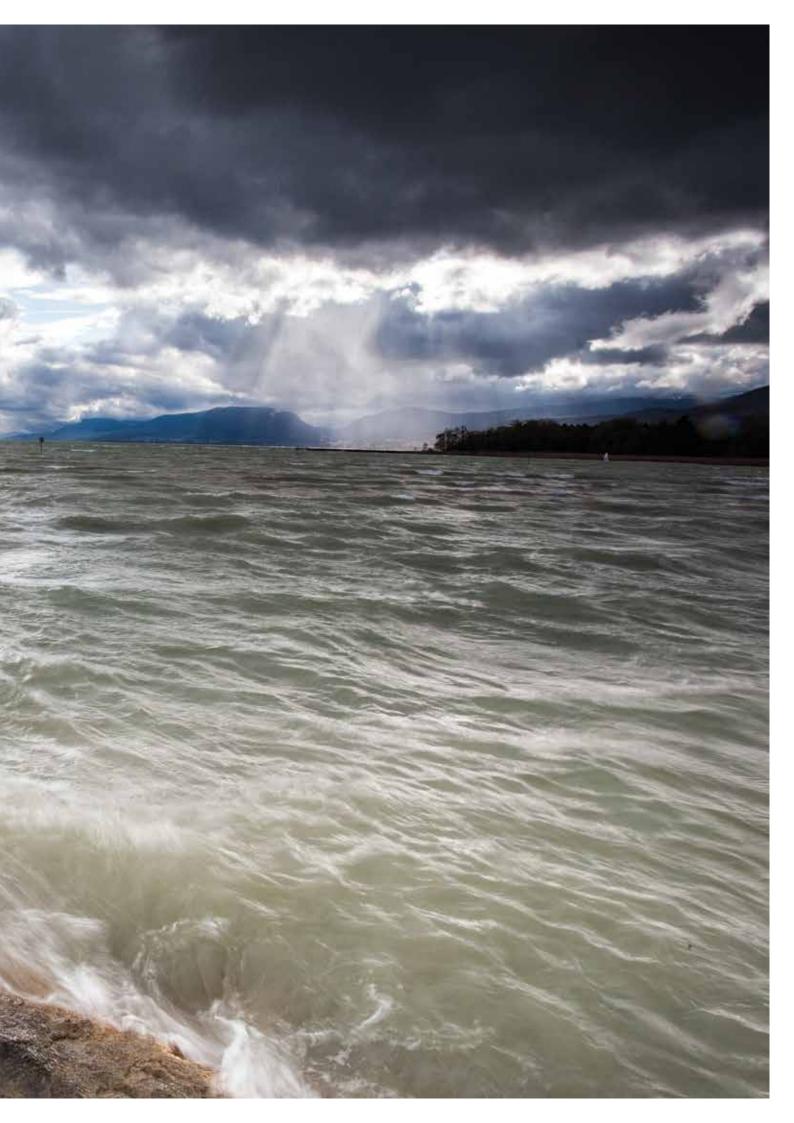
Elle valide les efforts entrepris par la banque dans l'ont obtenue à ce jour.

le domaine du développement durable depuis plusieurs années et démontre sa volonté de réduire son empreinte énergétique dans la durée en mettant en place des mesures concrètes.

neuchâteloise Ecoparc, qui est En 2016, cette première étape a été complétée par l'obtention de la certification « EcoEntreprise Excellence ». En Suisse, seules trois entreprises







# Présente au quotidien

La BCN participe activement à la vie du canton et de ses habitants. Proche des Neuchâteloises et Neuchâtelois, elle est présente dans leur quotidien, dans leurs projets, mais aussi dans leurs loisirs. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2015, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

#### Contribution à la vie du canton

# Sponsoring et soutien

La BCN participe activement à la vie du canton et de ses habitants. Proche des Neuchâteloises et Neuchâtelois, elle est présente dans leur quotidien, dans leurs projets, mais aussi dans leurs loisirs. Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2015, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, le soutien de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN soutient des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne soutient pas les manifestations ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne soutient aucun parti politique ni aucune activité militaire.

En 2015, la BCN a parrainé un peu plus de 400 clubs, manifestations ou associations, à travers des partenariats qui renforcent l'image de la banque et soutiennent sa stratégie. Chaque semaine, une dizaine de manifestations sponsorisées ou organisées par la BCN se déroulent dans le canton.

#### Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture, par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

En 2015, la BCN a été présente aux côtés des organisateurs de manifestations culturelles populaires, tout au long de l'année et aux quatre coins du canton. Parmi ces partenariats figurent notamment Festi'neuch, la Plage des Six Pompes, le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival), le Corbak Festival, la Fête du cinéma, Les Jardins musicaux, Auvernier Jazz Festival ou encore Rock Altitude.

La banque soutient également par le biais du sponsoring de nombreuses institutions qui contribuent à la richesse de la vie culturelle neuchâteloise, parmi lesquelles le Théâtre du Passage, le Théâtre populaire romand, le Club 44, le Théâtre du Pommier ou encore la Lanterne Magique.

La BCN ne soutient pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique par le biais de la Fondation culturelle BCN (voir en page 35).

#### Sport

Le monde sportif neuchâtelois n'est pas en reste, puisque la BCN est partenaire de nombreuses manifestations et clubs sportifs neuchâtelois, tels l'emblématique BCN Tour, le HCC La Chauxde-Fonds, Neuchâtel Xamax FCS, NUC, Union Neuchâtel Basket et la Trotteuse Tissot.

La BCN veille notamment à soutenir les activités sportives destinées à la jeunesse, à travers pas moins de 70 contrats de sponsorings en faveur de divers mouvements juniors. Par exemple, elle a contribué en 2012 à la création de la Fondation Gilbert Facchinetti pour la promotion du football d'élite des juniors.

La BCN ne soutient pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel (FESSCN). Au total, c'est une somme de CHF 75'000 qui a été remise à 29 sportifs neuchâtelois le 27 avril 2015 au siège de la BCN.

Lancée en 2007, la FESSCN, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E et la SNP SA, a pour but de soutenir, par le versement de subsides, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Depuis sa création, la FSSECN a distribué CHF 886'000.

#### Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission de soutien à travers son engagement dans le domaine de la formation. Par exemple, elle a soutenu activement l'Université de Neuchâtel et contribué, pour une part importante, au financement de Microcity, centre de compétences de l'EPFL en microtechnique.

Enfin, elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâteloises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel. En 2015, elle a ainsi versé au total un montant de CHF 360'000 à diverses associations œuvrant dans le canton.

#### Contribution à la vie du canton

## **Prix et Fondation**

Créer une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN mettent au concours des montants à hauteur de CHF 300'000 par année respectivement attribués par des jurys d'experts indépendants.

#### Prix BCN Innovation

Qu'il soit issu du domaine des sciences, des transports, de la médecine ou encore de l'environnement, un projet se définit comme innovant par sa capacité à améliorer l'existant au sein de notre société. Ressource indispensable pour alimenter la croissance, l'innovation est un des moteurs de l'économie. C'est pourquoi, afin de marquer de manière pérenne son soutien au développement économique du canton de Neuchâtel, la BCN a créé en 2008 le Prix BCN Innovation, à l'occasion de son 125e anniversaire. Avec une dotation unique de CHF 300'000 par année, il s'agit de l'une des plus importantes récompenses en Suisse.

Le Prix BCN Innovation a pour but de valoriser des projets innovants lancés par de jeunes entreprises actives dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire. Les candidatures sont ouvertes aux jeunes pousses neuchâteloises, mais aussi à des porteurs de projets innovants souhaitant s'établir dans le canton. Le règlement du concours est disponible sur www.bcn.ch/prix-innovation.

Le jury du Prix BCN Innovation est constitué de six membres représentant de façon équilibrée les milieux académiques et industriels. La désignation du lauréat se fait au terme d'un processus de sélection rigoureux. Parmi les critères de sélection figurent notamment la qualité générale et la crédibilité du projet, son caractère innovant sur les plans scientifique, technique et économique, le dynamisme de l'équipe qui le portent, ainsi que les retombées potentielles pour le canton, en termes de création d'emplois et d'opportunités de collaborations avec d'autres sociétés neuchâteloises.

En 2015, le Prix BCN Innovation a été attribué fin octobre à la société Kizy Tracking SA, active dans le domaine de la logistique. Cette jeune entreprise a développé un dispositif permettant le suivi de marchan-

dises en continu et pratiquement en temps réel partout dans le monde. Cette société a recherché une solution innovante, basée sur le réseau de communication mobile existant (GSM) et offrant des fonctionnalités similaires à un prix dix fois moins élevé que les solutions GPS disponibles sur le marché. La technologie novatrice mise au point par Kizy Tracking illustre de façon remarquable le savoir-faire de la région en matière de microtechnique et de traitement du signal.

Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création culturelle dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des Beaux-Arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de six membres, où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque. La commission se réunit quatre fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtelois.

En 2015, la commission de répartition, lors de cinq séances, a examiné 150 dossiers et distribué CHF 302'000 à 49 bénéficiaires, dont deux artistes peintres. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 4'446'650 à 999 bénéficiaires.

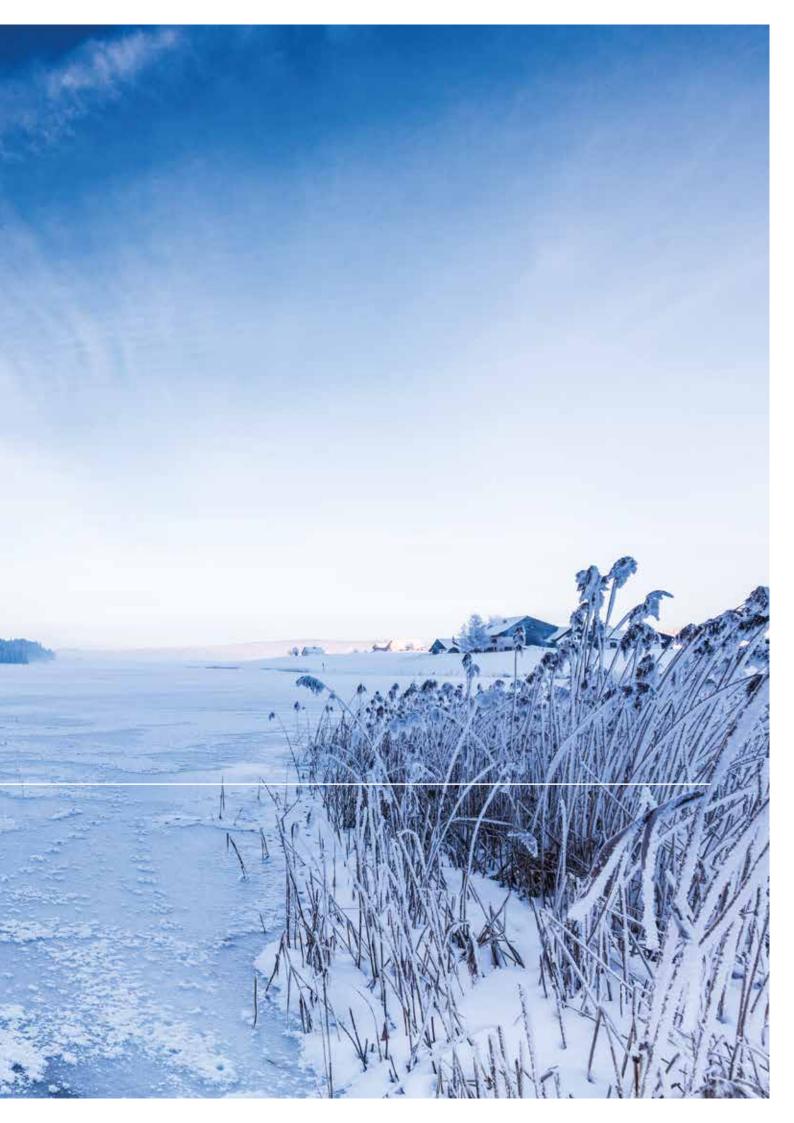
## Membres du jury du Prix BCN Innovation

- Président: Michel Declercq, professeur honoraire EPFL, expert auprès de la Commission Européenne.
- André-Pierre Bouille, Dr Ing. EPFZ, représentant du Conseil d'Administration de la BCN
- Martin Knechtli, industriel
- Christian Piguet, Dr Ing. EPFL, représentant du Conseil d'Administration de la BCN
- Raymond Stauffer, président de l'AIP (Association Industrielle et Patronale), administrateur au sein de plusieurs sociétés
- ← Michel Perrin, Directeur général d'Uditis

# Membres de la commission de répartition de la fondation culturelle de la BCN

- Président: Robert Bouvier, directeur Théâtre du Passage à Neuchâtel, comédien et metteur en scène
- Vincent Adatte, journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- Giorgio Ardia, retraité, consultant culturel
- Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle du Club 44
- Marc Pantillon, pianiste, professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève
- ← Alvaro Piano, administrateur BCN





# Aux limites de la résistance

2015 a été l'année de l'abandon par la BNS du taux plancher, du recul des exportations notamment vers les pays émergents asiatiques, de l'incertitude conjoncturelle et de l'indécision sur le front de l'emploi: le canton n'a pas pu éviter le choc qui a frappé l'économie suisse. Selon l'Institut Créa de l'Université de Lausanne, le PIB cantonal devrait avoir progressé de 1,6% seulement l'an passé, taux inférieur à sa croissance moyenne annuelle de 2%, entre 1997 et 2014. Le recul est aussi prononcé par rapport à 2014, qui avait vu la création de valeur ajoutée cantonale augmenter de 2,4%.

#### **Reflets conjoncturels**

# **Economie mondiale et suisse**

# L'économie mondiale et suisse ... en deux points

- « Redressement des Etats-Unis et amélioration dans la zone Euro, mais ralentissement chinois, commerce en berne et chute des prix du pétrole: l'économie mondiale a tangué et n'a progressé que de 3.1%.
- « Résistance de la consommation privée et publique, mais force du franc, marchés de la construction et du travail en perte de vitesse et construction affaiblie: l'économie suisse a stagné à 0,8%.

#### **Fconomie** mondiale

Les Etats-Unis (+2,5%), où la demande intérieure a été vigoureuse, et la zone Euro (+1,5%) ont soutenu le mouvement de lente récupération de l'économie mondiale. Dans l'UE, une politique monétaire expansive, la faiblesse de l'euro et celle des prix du pétrole ainsi qu'un assouplissement de la politique budgétaire dans certains pays ont alimenté la reprise. Le marché du travail s'est détendu avec un taux de chômage qui est revenu vers les 10%.

Ailleurs, l'ajustement en cours de l'économie chinoise a affecté la croissance globale. La Chine réoriente en effet son économie vers la consommation intérieure et les services. Ceci influence ses importations et ses relations commerciales avec d'autres pays émergents, exportateurs de matières premières. Or, ce pays contribuait jusqu'ici au tiers de la croissance mondiale. En 2015, son économie n'aura progressé que de... 6,8%, un des plus faibles taux de croissance depuis 25 ans.

En 2015, effet de l'atonie conjoncturelle globale, l'économie mondiale a donc souffert d'un commerce mondial en faible expansion. A cela s'est ajouté un recul toujours plus prononcé des prix du pétrole. En fin d'année, le baril flirtait avec les 30 dollars, seuil au-dessous duquel il est brièvement passé au début de 2016. Aubaine pour les consommateurs

des pays développés, ce phénomène touche fortement les recettes budgétaires de plusieurs pays producteurs et émergents (Brésil, Russie, etc.) et, par voie de conséquence, la croissance globale.

En 2016, ce décor économique va influencer la croissance mondiale. Selon le FMI, elle devrait progresser de 3,4% seulement avec des Etats-Unis gênés par la force du dollar (+2,6%), une zone Euro toujours en convalescence (+1,7%) mais la Chine toujours en décélération (+6,3%).

#### Economie suisse

En 2015, la croissance économique suisse a été faible (+0,8%). Comme les années précédentes, la consommation intérieure privée (+1,2%) et publique (+2,7%) ainsi que les investissements en biens d'équipements (+2,6%) ont soutenu l'économie helvétique. Ces éléments n'ont toutefois pas suffi à compenser les effets négatifs de la force du franc.

Ces derniers ont fortement pesé sur le commerce extérieur, déjà ébranlé par le manque de dynamisme du commerce international. Au total, les exportations suisses ont reculé à 1,5% en 2015. Au dernier semestre, ce sont les investissements dans la construction qui ont à leur tour montré des signes de faiblesse (-0,9%).

Les indices de confiance n'ont pas montré de vrais signes de redressement. En fin d'année, les perspectives d'affaires sont restées moroses. D'autant plus que la pression sur les marges des entreprises, alimentée par l'appréciation du franc et l'abandon par la BNS du taux plancher en début d'année, est restée vive toute l'année. Certes, avec un recul de l'indice des prix à la consommation de 1,1%, l'absence totale de renchérissement a permis de soutenir la demande domestique. La pesanteur conjoncturelle a néanmoins alimenté en fin d'année des pressions sur le marché du travail. Sur une base annuelle, le taux de chômage s'est établi sur une moyenne de 3,3%, à peine plus élevée qu'en 2014 (3,2%).

En 2016, la croissance économique suisse devrait poursuivre un «lent redressement conjoncturel», selon les termes du Groupe d'experts de la Confédération. Dans un environnement marqué par une absence totale d'inflation, le PIB pourrait progresser de 1,5% soutenu à la fois par la demande intérieure et publique et par la reprise des exportations.

2015	en %	Monde	USA	UE	Suisse
PIB		3,1	2,5	1,5	0,8
Chômage			5,0	9,0	3,3
Inflation		0,3	0,7	0,2	-1,1
Commerce mondial		2,6			

Sources: FMI, OCDE, SECO, Créa, Bureau of Labor Statistics (USA), Eurostat

# **Reflets conjoncturels**

# **Economie neuchâteloise**

# L'économie neuchâteloise ... en trois points

- Sous pression, l'économie cantonale résiste mais le chômage progresse
- Horlogerie, retour au niveau de 2012
- Marche incertaine des affaires pour 2016

#### Conjoncture, aux limites de la résistance

2015, année de l'abandon par la BNS du taux plancher, du recul des exportations notamment vers les pays émergents asiatiques, de l'incertitude conjoncturelle et de l'indécision sur le front de l'emploi: le canton n'a pas pu éviter le choc qui a frappé l'économie suisse.

Selon l'Institut Créa de l'Université de Lausanne, le PIB cantonal devrait avoir progressé de 1,6% seulement l'an passé, taux inférieur à sa croissance moyenne annuelle de 2%, entre 1997 et 2014. Le recul est aussi prononcé par rapport à 2014, qui avait vu la création de valeur ajoutée cantonale augmenter de 2,4%.

Globalement et face à l'adversité, les entreprises neuchâteloises se sont cependant vite ressaisies. Réorganisation des processus de production, baisses de prix, réorientations stratégiques, mesures calculées sur l'emploi: tous les moyens ont été bons pour résister à la pression sur les marges et à la concurrence accrue sur les marchés. Comme ailleurs en Suisse, c'est pourtant dans la seconde partie de l'année que les perspectives d'entrées de commandes et le taux d'utilisation des capacités de production ont commencé vraiment à fléchir.

Dans l'industrie, qui représente quatre francs sur dix de la valeur créée dans le canton, l'érosion de la marche des affaires, évoluant moins favorablement qu'au niveau national, a empêché beaucoup d'entreprises de développer de nouveaux marchés, de nouvelles activités ou de nouveaux projets. La situation délicate de plusieurs marchés d'exportation, notamment dans les pays asiatiques et dans l'UE, a compliqué le tableau et contribué à détériorer la situation sur le marché du travail. Les indices de prévision de l'emploi ont reculé toute l'année.

A fin décembre, le taux de chômage a atteint 6,1%, en hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente et de près d'un point par rapport à fin septembre 2015. Fin janvier 2016, il a continué sa hausse à 6,4% contre 3,8% au niveau suisse. Dans ce climat plutôt perturbé, le Conseil d'Etat a proposé puis lancé dès l'automne une stratégie de soutien à long terme de l'économie cantonale. Le gouvernement part du principe que l'esprit d'innovation et le soutien d'acteurs externes ont permis au canton de s'imposer comme « un pôle d'excellence international dans les micro-nanotechnologies et les méthodes de fabrication avancées ».

S'appuyant sur les activités stratégiques (horlogerie, dispositifs médicaux, machines et électronique), il entend miser sur les entreprises innovatrices, promouvoir l'image économique du canton, implanter des entreprises, nouer des partenariats avec elles et leur accorder des aides ciblées. C'est la stratégie des 4i, ou « Intégration, Innovation, Implantation et Image », dédiée à la création de richesses et à l'innovation.

C'est celle-ci qui a d'ailleurs été à nouveau récompensée avec le Prix BCN Innovation 2015 qui a été attribué à la société Kizy Tracking SA. Basée à Neode, le parc technologique et industriel du canton, cette société active dans le domaine de la logistique a développé un dispositif permettant le suivi de marchandises en continu et pratiquement en temps réel partout dans le monde. Elle emploie actuellement quatre personnes en Suisse et une à Taiwan.

#### Horlogerie

La santé de la branche horlogère est primordiale pour celle de l'économie neuchâteloise. Non seulement parce qu'elle représente la moitié de la valeur ajoutée créée par l'industrie cantonale, mais aussi parce que cette branche en est aussi l'une des plus innovatrices.

Pour elle, l'année écoulée s'est cependant passée sous le signe d'une intense pression due, d'une part à l'abandon du taux plancher et, d'autre part à une dégradation sur les marchés d'exportation. Publiée en début d'exercice, l'enquête conjoncturelle d'hiver de la Chambre du commerce et de l'industrie (CNCI) a donné le ton: après une bonne année 2014, plus de six horlogers sur dix prévoyaient une année 2015 « difficile à très difficile ».

En fait, la décision de la BNS a ruiné la plupart des efforts de réduction des coûts des industriels horlogers, incitant même quelques entreprises à prendre d'emblée des mesures de réduction des postes de travail. La plupart cependant ont fait front. Elles ont misé sur leur dynamisme commercial, leur capacité technique d'adaptation et sur leur potentiel d'innovation. Ainsi, l'annonce en août de la participation d'une marque chaux-de-fonnière au projet de montre connectée, en partenariat avec deux groupes technologiques américains, illustre la rapidité de la branche horlogère à s'adapter et à innover.

Pourtant, les entreprises horlogères du canton ont été secouées toute l'année sur leurs marchés à l'exportation. Outre la force du franc, elles ont dû en effet faire face au cumul de plusieurs problèmes: le ralentissement de l'économie chinoise, un de leurs plus grands marchés avec Hong Kong, où le tourisme a connu des difficultés, et une reprise atone dans l'Union européenne. Il n'y a guère qu'aux Etats-Unis où elles ont connu quelques satisfactions, notamment parce que les exportations y sont restées quasiment stables.

Sur les neuf premiers mois de 2015, les exportations horlogères ont reculé de 12%, ne retrouvant quelques couleurs qu'au dernier trimestre. Globalement, et après avoir progressé de 1,1% en 2014, les exportations horlogères ont diminué de 7% l'année passée. En valeur, elles ont retrouvé leur niveau de 2012.

## Industrie

Avec l'horlogerie, les branches de la chimiepharma, des machines, appareils et électronique, de l'outillage et des appareils de précision sont les autres piliers du secteur secondaire neuchâtelois. Selon l'enquête conjoncturelle d'hiver de la CNCI, et en raison notamment de la force du franc, les prévisions n'étaient pas plus réjouissantes, avec un recul anticipé pour la marche des affaires. Les perspectives de chiffres d'affaires et de bénéfice étaient au point mort pour 2015. Dans toutes ces branches et même si les capacités de production ont été utilisées pendant l'année à leur capacité habituelle, les ventes ont en fait évolué en dents de scie, notamment sur les marchés à l'exportation. Ainsi, celles de la chimie-pharma ont fortement reculé par rapport à 2014 sur une base annuelle. Or, cette branche, dont font partie les activités de la Raffinerie de Cressier représente, selon les estimations du Créa, près de 10% du PIB cantonal. De même, dans les machines et l'électronique (-6,9%), ainsi que dans l'outillage et les instruments de précision (-11,7%), les exportations ont cédé du terrain.

Pourtant, dans tous les secteurs, les industriels ont aussi su faire face. Rares ont été les entreprises qui ont pris des mesures drastiques au niveau du personnel. Elles ont préféré augmenter leur productivité en accord avec leur personnel pour pouvoir faire face aux commandes. Plus généralement, les actions prises pour résister aux pressions sur les marges sont allées dans le sens d'une plus forte réactivité commerciale accompagnée de baisses de prix pour conserver les parts de marché.

## Construction

Avec plus de 4% du PIB cantonal, la construction est le 8° secteur d'activité du canton de Neuchâtel. Selon les estimations du Créa, la création de valeur de cette branche devrait avoir progressé de 1,3% en 2015, soit légèrement en-dessous de la progression annuelle du PIB cantonal, mais nettement au-dessus de son rythme de croisière annuel moyen qui est de 0,7%.

Selon une étude publiée conjointement l'an passé par la BCN et la CNCI, ce secteur d'activités est pourvoyeur d'emplois et générateur de richesses. Il est aussi un « indicateur conjoncturel annonciateur des difficultés ou des reprises de l'économie ». Il est en effet constitué exclusivement de PME, actives essentiellement dans le second œuvre, qui ont créé plus de 300 nouveaux emplois EPT (équivalents plein temps), passant de 4'600 à environ 4'900 EPT en 2013. La structure de la branche ne lui permet cependant pas toujours de répondre positivement à certains appels d'offres, notamment à ceux du secteur public. Il y aurait donc une certaine inadéquation entre l'offre et la demande.

Par ailleurs, l'achèvement de grands projets d'infrastructure et un léger tassement du marché immobilier pèsent sur les perspectives d'affaires. Pourtant, on construit dans le canton. Ceci se vérifie notamment avec la détente qui s'est produite sur le marché en termes de logements vacants. En 2015, le parc de logements cantonal a ainsi progressé de 900 unités. Mais le taux de pénurie est resté stable à 1,28%. Ce taux indique toujours qu'il manque des logements dans le canton, mais il s'est amélioré par rapport à celui de 2014 (1,04%) notamment dans les districts du Locle, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

#### **Emploi**

En 2015, les effets de l'abolition du taux plancher par la BNS et les problèmes de certains marchés d'exportation ont pesé à plein sur le marché cantonal de l'emploi. A fin septembre, le nombre d'emplois avait globalement stagné à 93'000 dont quelques 11'000 frontaliers. Il avait toutefois fortement baissé dans le secondaire (-3,6%) et augmenté dans le tertiaire (+2,3%).

Par ailleurs, l'indice des places vacantes dans l'un et l'autre secteur était fortement orienté à la baisse. De fait, tant le taux de demandeurs d'emploi que de chômage se sont retournés dans la dernière partie de l'année. Et le taux de chômage a atteint 6,1% à la fin de l'année, en forte hausse par rapport à la même période de 2014.

De fait et malgré la résistance des entreprises, la force du franc a eu un impact direct dans le tertiaire où, par exemple, les demandeurs d'emploi ont augmenté de 119 unités en un an dans les domaines de la vente et des professions commerciales. Or, on sait que le tourisme d'achat a été stimulé par la vigueur du franc au détriment de la marche des affaires dans le commerce de détail.

Quant aux problèmes dans l'industrie d'exportation, ils se sont traduits par une hausse de 264 demandeurs d'emploi en un an dans des branches comme l'horlogerie, les machines ou l'électronique.

#### Perspectives moroses

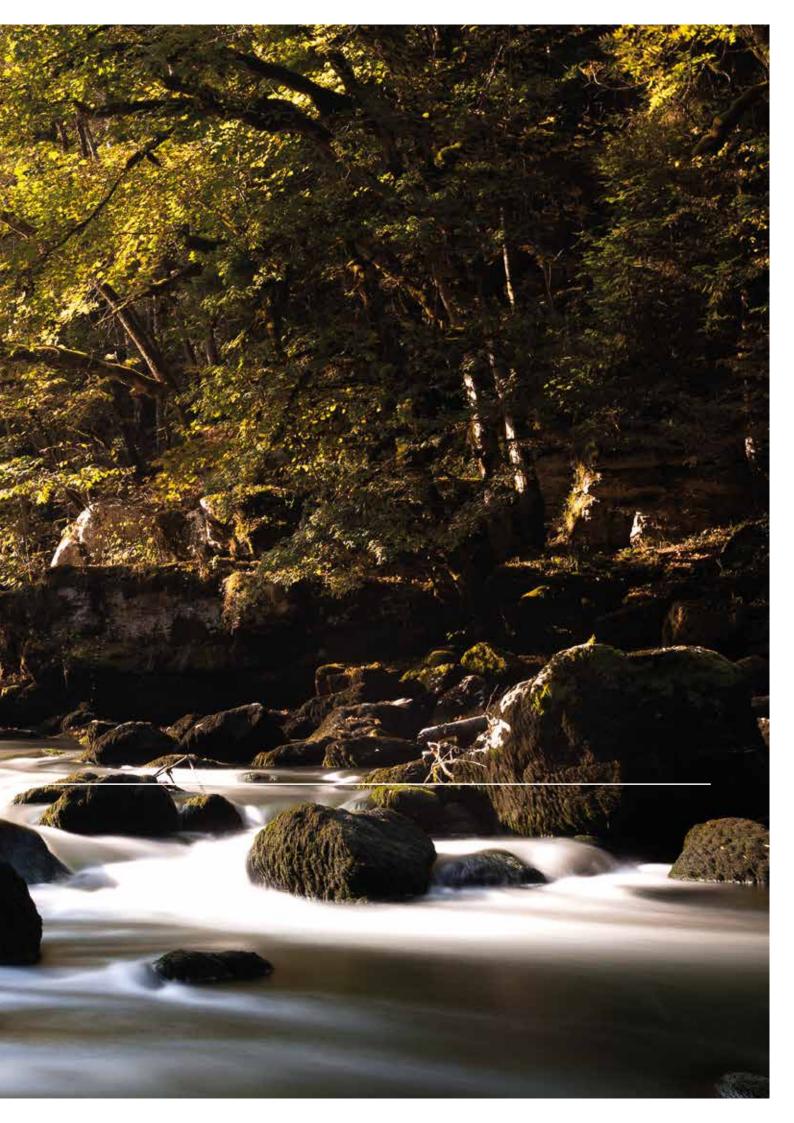
En 2015, les entreprises neuchâteloises ont démontré leur capacité d'adaptation pour contrer les effets négatifs du franc fort et ceux d'une conjoncture morose. Malgré tout, pour 2016 et selon les résultats de l'enquête conjoncturelle d'automne de la CNCI, «l'heure est à l'inquiétude ». Les difficultés restent liées au taux de change, même si dans les premiers mois de l'année, le cours du franc a amorcé une remontée. Les pressions sur les marges sont toujours d'actualité et la situation sur le front de l'emploi reste préoccupante.

L'enquête de la CNCI a fait ressortir un pessimisme marqué, notamment dans la première partie de 2016. L'indicateur de la marche des affaires, entraîné par le ralentissement horloger, se dégrade. Le manque de visibilité se généralise, sous-tendu par une reprise trop timide en Europe et par les retombées des crises géopolitiques inquiétantes. Dans ce contexte, les entreprises neuchâteloises affectent en priorité leurs investissements à l'augmentation de la productivité et à la recherche de nouveaux marchés.

PIB réel	en %	2014	2015	2016 (e)
Neuchâtel		2,4	1,65	1,5
Suisse		1,9	0,9	1,5

Sources: Créa





# Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté une « Charte d'éthique », reproduite en pages 25 et 26, qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

# 1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- √ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ← L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ← La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- √ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

# 2. Structure du capital

- Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- d'une banque universelle. En principe, elle ne (La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

#### 3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Le Conseil d'administration répond aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.















De gauche à droite et de haut en bas:

Manuela Surdez\_ 1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

## Nathalie Tissot\_

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

#### Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

# André-Pierre Bouille\_

1949, Suisse, Bôle

#### Philippe Maquelin\_

1951, Suisse, Gorgier

# Alvaro Piano\_

1957, Suisse, Peseux

# **Christian Piguet\_**

1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

#### **Portrait**

# **Conseil d'administration**

## 3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes:

#### Manuela Surdez

1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2010 Présidente, depuis avril 2011 Présidente du Comité de banque Présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Censeur (2001 - 2009)

#### **Formation**

Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)

#### Parcours professionnel\_

Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984 - 1987) Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985 - 1987) Administratrice et co-directrice Goldec SA

#### Autres activités

Vice-présidente du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective de travail de l'Industrie horlogère (depuis 2012)

#### **Nathalie Tissot**

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005 Vice-présidente, depuis octobre 2012 Membre du Comité de banque Présidente du Comité d'audit Membre du Comité de rémunération/nomination

#### Formation\_

Docteur en droit (Université de Neuchâtel) Licence en droit (Université de Neuchâtel) Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel) Brevet d'avocat

#### Parcours professionnel

Chargée de cours à l'EPFL (1995 - 2001)
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée (dès 1996) et professeure extraordinaire (depuis 2002)
Avocate indépendante (1992)

#### Autres activités

Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances. La Chaux-de-Fonds Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale Membre du Conseil de la Fondation « La Tène » Membre de la Commission cantonale des biens culturels Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012) Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

#### Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis juillet 2014 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

#### **Formation**

Docteur ès sciences économiques management, comportements organisationnels (HEC Lausanne) Licence ès sciences économiques (HEC Lausanne)

## Parcours professionnel\_

Maître d'enseignement et de recherche, HEC Lausanne (depuis 2009) Chercheur Post Doc et Chargé de cours, EPFL Collège des Humanités et Brain Mind Institute Laboratoire de Génétique Comportementale (depuis 2012) Président BSC Association,

Consultant (depuis 2002)

Chercheur, IMD Lausanne (2010 - 2011)

#### André-Pierre Bouille\_

1949, Suisse, Bôle

Membre, depuis avril 2011 Membre du Comité de banque Président du Comité de rémunération/nomination Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)

#### **Formation**

Ing. Dipl. en électricité (Ecole polytechnique fédérale de Zurich) Docteur en Psychologie du travail (Université de Neuchâtel) Certificat en marketing et management (Hochschule St-Gall)

# Parcours professionnel\_ Assistant marketing, sous-directeur marketing

dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981 - 1985) Directeur général d'AESA SA, Groupe Alcatel (1985 - 1998); Président et propriétaire de la société (jusqu'en 2007)

# Philippe Maquelin\_

1951, Suisse, Gorgier

Membre, depuis octobre 2012 Membre du Comité d'audit Membre du Comité de rémunération/nomination Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

#### Formation

Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)

#### Parcours professionnel\_

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe Swatch (1976 - 1988)
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young, conseils aux entreprises suisses romandes (1988 - 1990)
Fonctions de direction auprès du groupe Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds (1991 - 1998)
CFO du groupe Ismeca, La Chaux-de-Fonds (1998 - 2002)
COO et CFO du groupe Tornos,

Moutier (2002 - 2010) Consultant indépendant (depuis 2002)

#### Autres activités\_

Député au Grand Conseil Vaudois, membre de la Commission des finances (depuis 2012) Membre (depuis 2011) puis Président (depuis 2013) de l'Association Lire et Ecrire Président du Comité de direction du Gymnase du soir Vaudois (depuis 2013) Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit Solidaire Suisse (depuis 2012) Président du Conseil de l'Université de Lausanne (2004 - 2007)

#### Autres activités\_

Président de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds Membre des Conseils d'administration de

- Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
- Stoco SA, Vaumarcus

#### Autres activités

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil d'administration, Président du Comité d'audit et membre du Comité de rémunération et nomination de LNS Holding SA, La Tène

Membre des Conseils d'administration de

- Nugerol Holding SA, La Tène
- BNJ FM SA, Delémont
- ARC FM SA. Delémont
- Delta Line SA, Lamone
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg Associé de Maruma Holding Sàrl, La Chaux-de-Fonds

#### **Alvaro Piano**

1957, Suisse, Peseux

Membre, depuis juin 2014 Membre du Comité d'audit Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle (représentant du Conseil d'administration)

#### Formation\_

Certificat fédéral de capacité d'employé de banque Cursus de formation management et direction, Crédit Suisse Stage à New-York (bourse, placements, marchés monétaires) Piano Remittance Corp.

## Parcours professionnel

Retraité depuis janvier 2014 Banque Cantonale Neuchâteloise: Directeur, responsable du secteur de la clientèle individuelle (1995 - 2013) Credit Suisse:

- Responsable Retail-banking pour la région Suisse romande Nord-Valais (succursales à Delémont, Neuchâtel, Fribourg, Sion)
- Responsable Marketing groupe de succursales du canton de Neuchâtel
- Responsable du contrôle interne pour la région Suisse romande Nord-Valais (1976 - 1994)

#### Christian Piguet\_

1951, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN Membre du jury du « Prix BCN Innovation » (représentant du Conseil d'administration)

#### **Formation**

Docteur en ingénierie (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne)

## Parcours professionnel

Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel (1974 - 2015) Professeur EPFL (1999 - 2015)

#### Autres activités

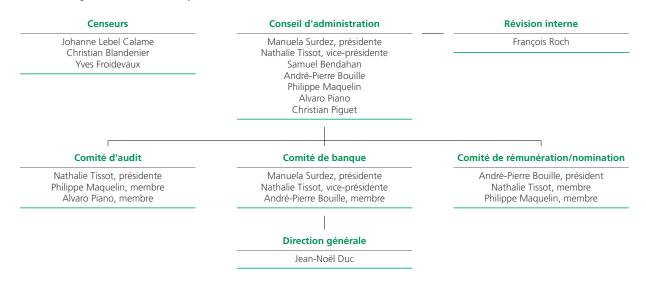
Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel

#### 3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et ses membres sont rééligibles jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

# 3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1er janvier 2016



#### 3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes: Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la Direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs. Il décide des affaires de crédits, selon annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences) et de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les

fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat:

- La nomination du directeur général

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

#### 3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la présidente, de Le Comité d'audit est composé de trois membres du la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- Il accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque semaine. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont présidées par la présidente, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

#### 3.3.3 Comité d'audit

Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité d'audit se charge de la coordination et de la surveillance de la Révison interne, de la qualité des rapports d'audit ainsi que de la collaboration et de l'indépendance de la Révison interne et de l'organe de révision externe. Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation et assure le suivi des rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de la Révision interne ou la Direction.

#### 3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération/nomination prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions de nomination à la Direction de la banque ainsi que celles relatives au cadre de la rémunération du personnel et de la Direction. Il se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent.

#### 3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

#### La Révision interne est dirigée par:

#### François Roch

1957, Suisse, Yvonand (VD)

Réviseur, depuis 1998

#### **Formation**

Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur

#### Parcours professionnel

Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992)

Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)

#### 3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat.

d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

## **Christian Blandenier**

1965. Suisse. Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

Parcours professionnel\_

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier (depuis 1993)

#### **Formation**

Licence en droit, Université de Neuchâtel Brevets d'avocat et de notaire

#### Johanne Lebel Calame

1952, Canadienne et Suisse, Val-de-Travers

Censeur, depuis 2007

#### **Formation**

Licence ès lettres, Université Laval, Québec, Canada Diplôme d'anglais. Université de Nottingham.

Nottingham, Angleterre

#### Parcours professionnel\_

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario Canada (1972 - 1976) Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985 - 1996) Traductrice et correctrice indépendante

#### Autres activités

Conseiller général à Val-de-Ruz Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

(1978 - 1985 et depuis 1996)

#### Autres activités

Députée au Grand Conseil

#### Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

#### Formation

Licence ès lettres, Université de Neuchâtel

#### Parcours professionnel\_

Chercheur en histoire économique et bancaire, Université de Neuchâtel et London School of Economics (1994 - 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 - 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (depuis 2005)

#### Autres activités

Membre du Conseil d'administration La Coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

# 3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- √ Rapports de la Révision interne
- Rapports de l'organe de révision externe
- ⟨ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- Etat des risques

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe du bouclement, point c), page 74.









De gauche à droite et de haut en bas:

Jean-Noël Duc\_ 1954, Suisse, Neuchâtel Pierre-Alain Leuenberger\_

1971, Suisse, Saint-Blaise

Patrick Schaad\_

1967, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Pedro Palomo\_

1969, Espagnol, Neuchâtel

Philippe Ducommun\_ 1964, Suisse, Neuchâtel

# **Portrait Direction**

#### 4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi La BCN est dirigée par un directeur général et quatre direcsur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du teurs responsables: Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direc- ( du marché des Montagnes et Vallées tion se réunit au minimum une fois par mois et chaque ( du marché du Littoral séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général ( de la gestion des crédits prend part aux séances du Conseil d'administration et du ( de la logistique Comité de banque avec voix consultative.

# 4.1 Directeur général et directeurs au 1er janvier 2016

#### Jean-Noël Duc

1954, Suisse, Neuchâtel

Directeur général

#### **Formation**

Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprise, Université de Lausanne)

Cours suisse de direction d'entreprise, Centre romand pour les questions de management

#### Parcours professionnel

Fonctions de direction auprès de:

- UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977 2001)
- Credit Suisse à Neuchâtel (2001 2004)
- BCN (dès septembre 2004)

#### Autres activités\_

Président de l'Association cantonale des banques neuchâteloises Président de Silatech SA Membre des:

- Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses
- Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
- Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise
- Conseil de la Fondation de soutien aux sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel

## Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur, responsable de la Gestion des crédits

#### **Formation**

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire

#### Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990 - 1995) Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995 - 2005) BCN (dès 2005)

#### Autres activités\_

Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation Membre de la Commission de Placement Immobilier de Swisscanto

## Patrick Schaad\_

1967, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Directeur, responsable Marché des Montagnes et Vallées Suppléant du directeur général

#### Formation

Master of Science (MSc) Option gestion d'entreprises Faculté des HEC, Université de Lausanne

# Parcours professionnel\_

Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998) BCN (dès 1998)

#### Autres activités\_

Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy Membre du Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA à Cressier Membre du Comité GENILEM Arc Jurassien, La Chaux-de-Fonds Membre du Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices

#### Pedro Palomo\_

1969, Espagnol, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché du Littoral Neuchâtelois

#### Formation\_

Diplômes Advanced & Senior Management Programs IE Business School Madrid Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

#### Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989 - 1994) Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994 - 1999) BCN (dès 1999)

#### Autres activités\_

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige Membre de la Commission cantonale de l'action sociale (CCAS)

# Philippe Ducommun\_

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable de la Logistique

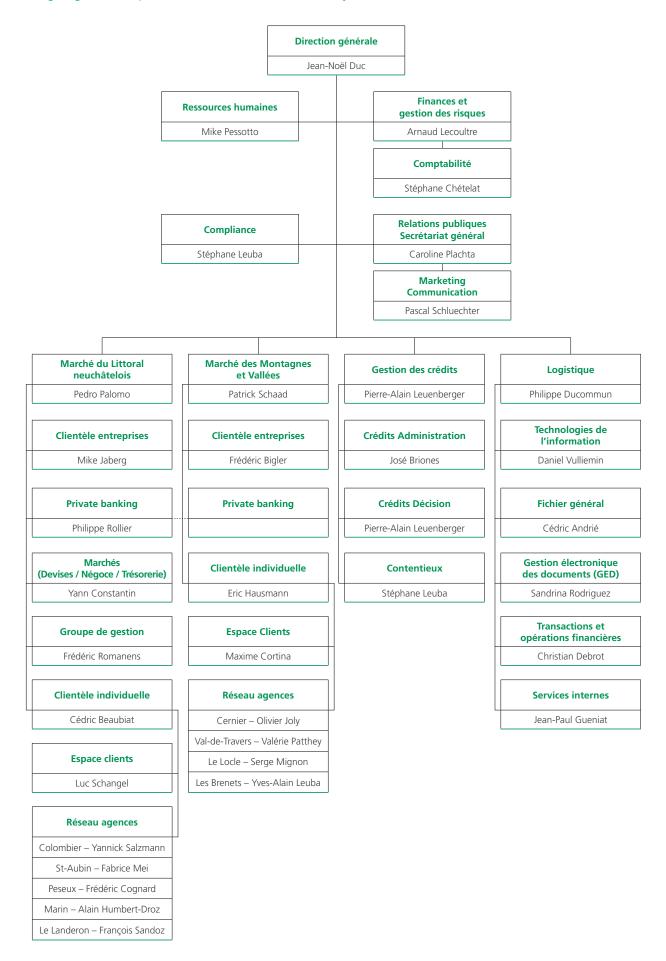
#### Formation\_

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

#### Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983 - 1992) BCN (dès 1992)

# Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1er janvier 2016



# 4.3 Conseillers/ères Clientèle entreprises

Prénom Nom	Localisatio	
Laila Cinotti	Neuchâtel	
Giovanni Comini	Neuchâtel	
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds	
Christian Kohler	Neuchâtel	
Raphaël Mermillon	La Chaux-de-Fonds	
Joanie Regli	La Chaux-de-Fonds	
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel	
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds	

# 4.4 Conseillers/ères Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Olivier Boinay	La Chaux-de-Fonds
Christian Jaberg	
Jean-Marie Lechine	
Michelle Monnier	La Chaux-de-Fonds
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel
Arielle Raemy-Schwab	
Nicolas Schwaar	
Victor Vogt	

# 4.5 Conseillers/ères Planification financière

Prénom Nom	Localisatio		
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel		
Hugues Racine	Neuchâtel		

## 4.6 Conseillers/ères Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Flavio Barone	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Neuchâtel

# 5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

#### 5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante:

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité de la présidente	75'000
Indemnité de la vice-présidente	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2015 ont été de CHF 514'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

#### 5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 16 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2015 s'est élevée à CHF 3'614'416. Les bonus de la direction pour l'exercice 2015 ont représenté au total CHF 1'658'430. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

#### 5.3 Prêts aux organes

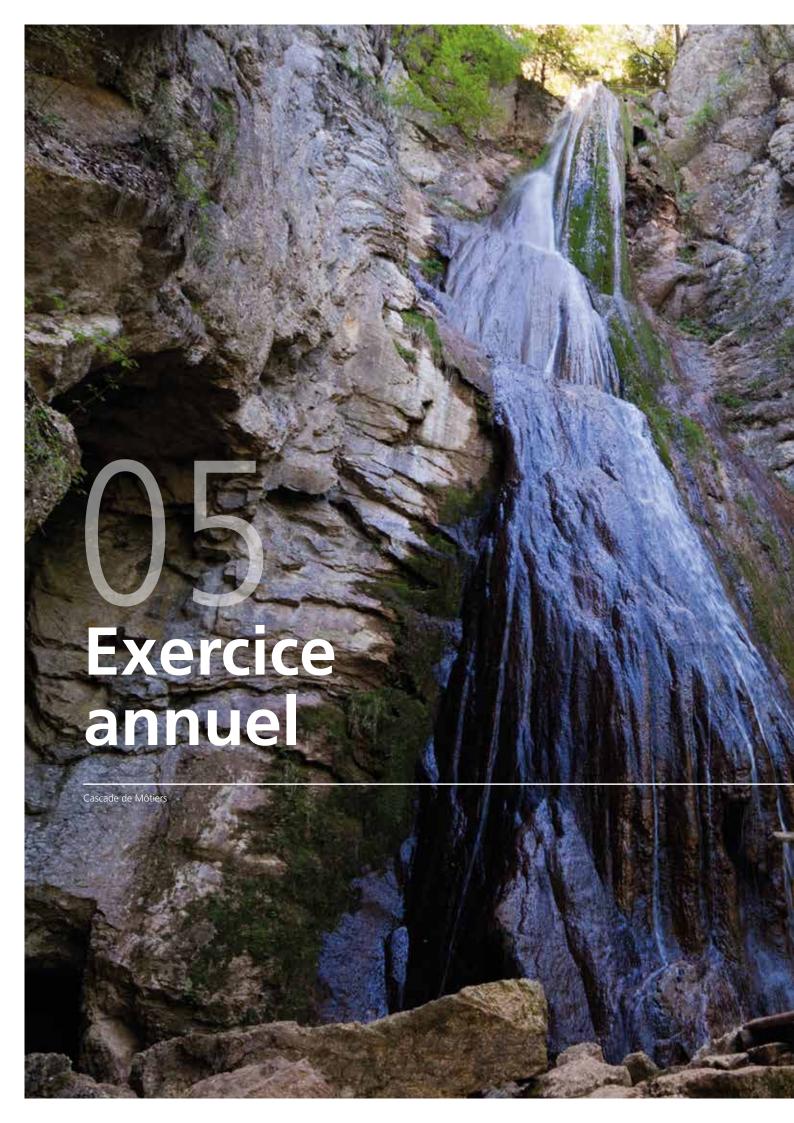
Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 4 du présent rapport de gestion.

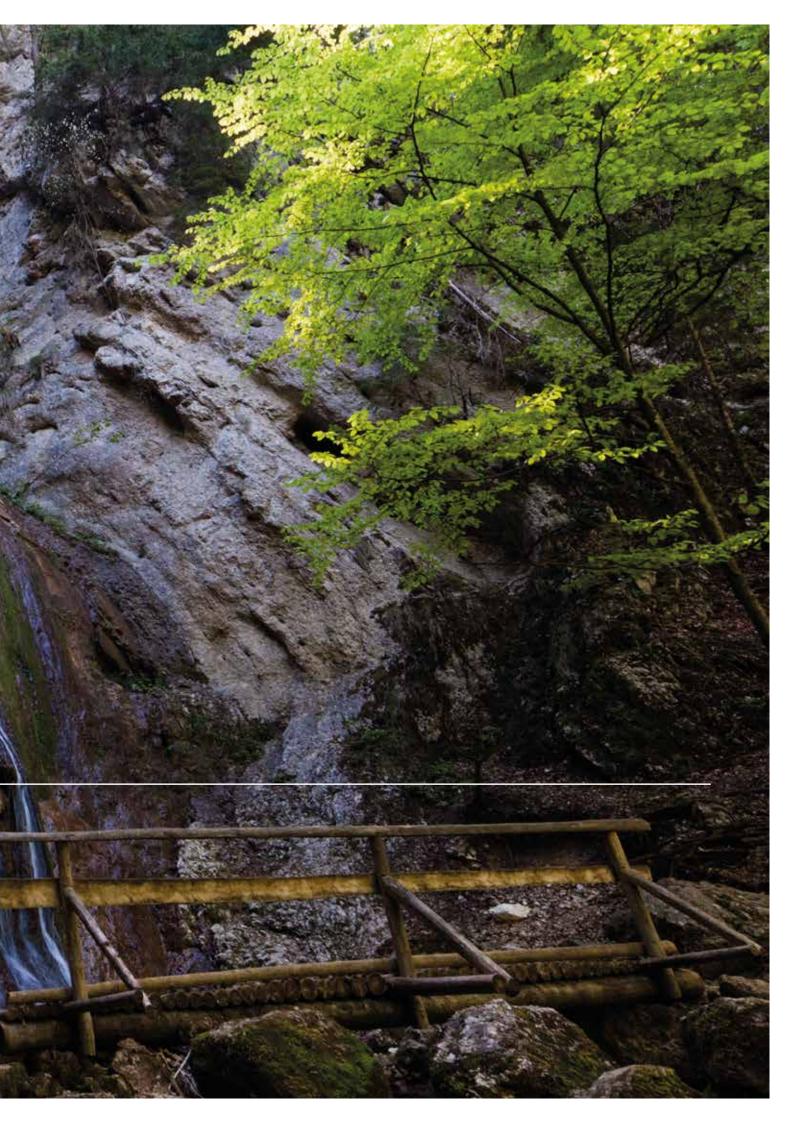
#### 6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est depuis 2015 BDO SA. Le réviseur responsable est M. Jacques Fournier, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2015. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Les rapports bancaires annuels et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

#### 7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la présidente et le directeur général. De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet www.bcn.ch qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse: info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.





# **Exercice annuel 2015**

# **Comptes annuels**

# Bilan au 31 décembre 2015 avant répartition du bénéfice

en milliers CHF	Annexes	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Actifs				
Liquidités		1'066'226	847'904	218'322
Créances sur les banques		432'354	697'065	-264'711
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1	0	0	0
Créances sur la clientèle	2	1'140'552	1'133'200	7'352
Créances hypothécaires	2	7'060'851	6'735'856	324'995
Opérations de négoce	3	41	17	24
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	1'048	391	657
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3	0	0	0
Immobilisations financières	5	468'379	408'135	60'244
Comptes de régularisation		10'527	12'905	-2'378
Participations	6/7	20'319	20'815	-496
Immobilisations corporelles	8	38'025	38'543	-518
Valeurs immatérielles	9	0	0	0
Autres actifs	10	66'745	48'591	18'154
Total des actifs		10'305'067	9'943'422	361'645
Total des créances subordonnées		500	530	-30
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0		0
Passifs				
Engagements envers les banques		1'385'569	1'313'231	72'338
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1	0	150'000	-150'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		5'979'199	5'632'390	346'809
Engagements résultant d'opérations de négoce	3	0	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	69'439	51'102	18'337
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3	0	0	0
Obligations de caisse		185'539	219'479	-33'940
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	15	1'909'000	1'838'000	71'000
Comptes de régularisation		32'691	33'503	-812
Autres passifs	10	3'008	5'805	-2'797
Provisions	16	432	2'001	-1'569
Réserves pour risques bancaires généraux	16	357'255	327'436	29'819
Capital social	17	100'000	100'000	0
Réserve légale issue du bénéfice		247'813	237'022	10'791
Bénéfice reporté		162	120	42
Bénéfice de l'exercice		34'960	33'333	1'627
Total des passifs		10'305'067	9'943'422	361'645
Total des engagements subordonnés dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		<b>0</b>	0	0
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	2/28	19'868	20'537	-669
Engagements irrévocables		314'362	332'791	-18'429
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		14'165	14'165	0
Crédits par engagement		0	0	0

# Compte de résultat au 31 décembre 2015

en milliers CHF	Annexes	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des opérations d'intérêts	33	163'375	167'804	-4'429
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		0	0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'044	4'831	-787
Charges d'intérêts	33	-73'712	-81'289	7'577
Résultat brut des opérations d'intérêts		93'707	91'346	2'361
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-226	101	-327
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		93'481	91′447	2′034
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		14'314	16'186	-1'872
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'738	1'632	106
Produit des commissions sur les autres prestations de service		10'266	10'404	-138
Charges de commissions		-763	-1'038	275
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		25′555	27′184	-1′629
			27 104	-1 029
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		8′451	8′978	-527
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'641	2'762	-121
Produit des participations		1'807	1'320	487
Résultat des immeubles		170	133	37
Autres produits ordinaires		67	492	-425
Autres charges ordinaires		-1'412	-199	-1'213
Sous-total autres résultats ordinaires		3′273	4′508	-1′235
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	34	-40'348	-41'775	1'427
Autres charges d'exploitation	35	-40 346 -24'051	-23'617	-434
Sous-total charges d'exploitation		-64′399	-65′392	993
Sous-total charges d exploitation		-04 333	-03 332	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-9'843	-11′335	1′492
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	36	1	-162	163
Résultat opérationnel		56′519	55′228	1′291
Produits extraordinaires	36	8′511	2'442	6′069
Charges extraordinaires	36	-250	0	-250
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	36	-29′820	-24′337	-5′483
Tanadana das reservos podr risques buricuitos generados			27 337	
Bénéfice de l'exercice		34′960	33′333	1′627

# Répartition du bénéfice

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	34'960	33'333
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	162	120
Solde à répartir	35'122	33'453
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000 à 5%	5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit : - à la réserve légale issue du bénéfice	11'526	10'791
- à l'Etat de Neuchâtel	18'500	17'500
dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat	1'211	1'314
dont à titre d'attribution complémentaire	17'289	16'186
- report à nouveau	96	162
	35'122	33'453

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

# Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2015

en milliers CHF	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	241060		רביובר	
Résultat de la période	34'960		33'333	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	29'820		24'337	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes	184			2'173
Corrections de valeurs sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	10'557		11'335	
Provisions et autres correctifs de valeur		1'569		2'441
Délimitations actives	2'378		1'688	
Délimitations passives		812		863
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		22'500		21'000
	77'899	24'881	70'693	26'477
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		_		
Ecritures par les réserves				
Capital de dotation	_			
	0	0	0	(
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	496			616
- Immeubles		2'632		1'453
Autres immobilisations corporelles		7'408		9'334
	496	10'040	0	11'403
Flux de fonds de l'activité bancaire		_		
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	217'000			160'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		75'000	703'655	
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse		28'269		16'029
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	184'000		28'000	
- Autres passifs	_	2'797		27'028
- Créances sur la clientèle	56'781		46'116	
- Créances hypothécaires		334'870		229'578
- Immobilisations financières		39'667		25'954
- Autres actifs		18'154		21'789
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		144'662	585'475	
- Engagements résultant d'opération de financement de titres		150'000	150'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	421'809			725'012
- Valeurs de remplacement négatives	18'337		51'102	
- Obligations de caisse		5'671		17'158
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses		113'000	81'000	
- Créances sur les banques	264'711			53'942
- Créances sur la clientèle		64'893		43'382
- Créances hypothécaires	10'451			778
- Opérations de négoce		24	24	
- Valeurs de remplacement positives		657		391
- Immobilisations financières		20'577		19'871
	1'173'089	998'241	1'645'372	1'340'912
Etat des liquidités				
Liquidités		218′322		337′273
			1171CIOCE	
Total Sources de fonds  Total Emplois de fonds	1'251'484		1'716'065	1'716'065

# Présentation de l'état des capitaux propres au 31.12.2015 (avant répartition du bénéfice)

en milliers CHF	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	237'142	327'436	33'333	697'911
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-22'500	-22'500
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		10'833		-10'833	
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation			-581		-581
Bénéfice de l'exercice de référence				34'960	34'960
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			30'400		30'400
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	247'975	357'255	34'960	740'190

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

# Annexe du bouclement 2015

# A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- Raison sociale: Banque Cantonale Neuchâteloise
- Forme juridique: Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- Inscription au registre du commerce: 05.06.1883
- Siège social: Neuchâtel (NE)
- Numéro du registre de commerce: CH-645.1.001.317-4
- Bureau du registre de commerce : Canton de Neuchâtel

# Commentaires relatifs à l'activité

## Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

# Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation.

Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

# Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

# Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

### Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe.

La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom Business Process Outsourcing. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

# B) Principe de comptabilisation et d'évaluation

# Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les prescriptions comptables (PCB) de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

# **Principes d'évaluation**

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

# Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

# Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Au bilan, les correctifs de valeurs pour risque de défaillance sont dorénavant déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont dorénavant directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

# Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « Résultat des opérations de négoce ».

# Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

# **Participations**

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

## **Immobilisations corporelles**

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans.

Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans.

Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum.

Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année.

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeurs sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

# Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

### **Provisions**

Les provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires).

Les provisions des risques sont portés au bilan sous la rubrique « provisions ».

### Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

# Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

# Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation ont été modifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 selon la nouvelle circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité banques. Ces nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB) impliquent essentiellement des adaptations de la structure minimale du bilan et du compte de résultat.

Au bilan, les correctifs de valeurs pour risque de défaillance sont dorénavant déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Les variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont dorénavant directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

Aucune autre modification significative n'est à relever. Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés en conséquence (restatement).

# Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

Les modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'année précédente n'ont dans l'ensemble eu aucune incidence sur l'évaluation de la situation économique de la banque.

# Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

# Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

# Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	au 31.12.2015	au 31.12.2014
EUR	1,0817	1,2025
USD	0,9900	0,9893

# C) Indications relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

# Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux et de liquidité, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit:

- L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts.
- La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan.
- Les indicateurs de risque et les limites de positions.
- Le reporting interne et réglementaire.

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress.

Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

## Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

# Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. Conformément aux dispositions légales et afin de couvrir ses besoins en matière de risque de liquidité, la banque dispose d'actifs liquides de haute qualité (HQLA: High Quality Liquid Assets), sous forme d'encaisse déposée sur le SIC de la BNS et de titres suisses émis par les villes, les cantons, la Confédération, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA et la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire.

# Risques de contreparties bancaires

Dans le cadre de nos opérations financières et pour satisfaire pleinement aux exigences des articles 95 et suivants de l'OFR (Ordonnance sur les Fonds propres), les limites sur les contreparties bancaires sont revues chaque année.

Ces limites sont définies par rapport aux fonds propres disponibles de la banque. Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, sa durée ainsi que la cotation (Rating) de la contrepartie. La cotation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient également compte du phénomène de groupes.

La surveillance du respect des limites sur contreparties bancaires est quotidienne.

# Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

# Risques de crédit

Les risques de crédit englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Objet habité par son propriétaire: valeur intrinsèque
- ⟨ Objet de rendement: valeur de rendement
- Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire: valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- Terrain à construire: valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction.

# Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

# D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeurs

Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeurs individualisés. Afin de tenir compte des risques latents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

# E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis, et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

# F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

# G) Événements significatifs survenus après la date de l'établissement du bouclement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du bouclement.

# Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension		
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension		150′000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension		149′383
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension		

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	Nature des couvertures						
en milliers CHF	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	Collectivités de droit public	Total		
Prêts							
Créances sur la clientèle	266′765	204′381	356′850	343′592	1'171'588		
Créances hypothécaires	6'800'356	260′785	4'478		7′065′619		
immeubles d'habitation	5′745′776	260′785	4'478		6′011′039		
immeubles commerciaux	628'693				628′693		
immeubles artisanats et industries	256′213				256′213		
autres	169'674				169'674		
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)							
Année de référence	7'067'121	465'166	361'328	343'592	8'237'207		
Année précédente	6'751'108	356'952	495'347	301'267	7'904'674		
<b>Total des prêts</b> ( <u>après</u> compensation avec les corrections de valeur)	710671424	4551455	2251524	2421502	012041402		
	710671121	46E:166	2251524	2421502	012011402		
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)  Année de référence  Année précédente	<b>7'067'121</b> 6'751'108	<b>465'166</b> 356'952	<b>325'524</b> 459'729	<b>343'592</b> 301'267	<b>8'201'403</b> 7'869'056		
Année de référence							
Année de référence  Année précédente							
Année de référence Année précédente  Hors bilan	6'751'108	356'952	459'729		7'869'056		
Année de référence  Année précédente  Hors bilan  Engagements conditionnels	6'751'108	356'952	459'729 6'779	301'267	7'869'056 19'868		
Année de référence  Année précédente  Hors bilan  Engagements conditionnels  Engagements irrévocables  Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	6'751'108	356'952	459'729 6'779 44'081	301'267	7'869'056 19'868 314'362		
Année de référence  Année précédente  Hors bilan  Engagements conditionnels  Engagements irrévocables  Engagements de libérer et d'effectuer	6'751'108	356'952	459'729 6'779 44'081	301'267	7'869'056 19'868 314'362 14'165		
Année de référence  Année précédente  Hors bilan  Engagements conditionnels  Engagements irrévocables  Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  Total du hors bilan	6'751'108 4'937 240'281	356'952 8'152	459'729 6'779 44'081 14'165	301'267	7'869'056 19'868 314'362 14'165		
Année de référence Année précédente  Hors bilan Engagements conditionnels Engagements irrévocables Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  Total du hors bilan Année de référence	6'751'108 4'937 240'281 245'218	356'952 8'152 8'152	459'729 6'779 44'081 14'165 <b>65'025</b>	30'000 30'000	7'869'056 19'868 314'362 14'165 348'395		
Année de référence Année précédente  Hors bilan Engagements conditionnels Engagements irrévocables Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  Total du hors bilan Année de référence Année précédente	6'751'108 4'937 240'281 <b>245'218</b> 226'641	8'152 8'152 7'913  Valeur estimée de réalisation	459'729 6'779 44'081 14'165 <b>65'025</b> 102'939	30'000  30'000  30'000  Corrections de valeurs	7'869'056 19'868 314'362 14'165		
Année de référence Année précédente  Hors bilan Engagements conditionnels Engagements irrévocables Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  Total du hors bilan Année de référence Année précédente  Créances compromises	6'751'108 4'937 240'281 245'218 226'641	8'152 8'152 7'913  Valeur estimée de réalisation des sûretés	459'729 6'779 44'081 14'165 65'025 102'939	30'000  30'000  30'000  Corrections de valeurs individuelles	7'869'056 19'868 314'362		
Année de référence Année précédente  Hors bilan Engagements conditionnels Engagements irrévocables Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  Total du hors bilan Année de référence	6'751'108 4'937 240'281 <b>245'218</b> 226'641	8'152 8'152 7'913  Valeur estimée de réalisation	459'729 6'779 44'081 14'165 <b>65'025</b> 102'939	30'000  30'000  30'000  Corrections de valeurs	7'869'0! 19'86 314'36 14'16		

La différence entre le montant net et les corrections de valeurs individuelles se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

# Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Actifs	7.11.1100 de l'ellerence	, unice precedente
Opérations de négoce	41	17
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés		
Titres de participation		
Métaux précieux	41	17
Autres actifs de négoce		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette		
Produits structurés		
Autres		
Total des actifs	41	17
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités		
Engagements		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés		
Titres de participation		
Métaux précieux	·	
Autres passifs de négoce		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette		
Produits structurés		
Autres		

# Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

		Inst	ruments de nég	oce	Instruments de couverture			
	en milliers CHF	Valeurs de remplacement positives	remplacement	Volume des contrats		remplacement	Volume des contrats	
Instruments de taux								
Swaps						68'310	700'000	
Devises/métaux précieux								
Contrats à terme		1'048	1'128	97'935				
Année de référence		1'048	1'128	97'935	0	68'310	700'000	
Année précédente		391	667	90'283	0	50'435	900'000	
	en milliers CHF	Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients				
Répartition selon les contreparties								
Valeurs de remplacement positives			433	615				

Tableau 5 Répartition des immobilisations financières

_	Valeur cor	nptable	Juste valeur	
en milliers CHF	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	402'375	345'944	410'838	354'806
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	402'375	345'944	410'838	354'806
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	26'103	24'934	28'615	28'529
dont participations qualifiées				
Métaux précieux	39'091	36'538	39'091	36'538
Immeubles	810	719	810	719
Total	468'379	408'135	479'354	420'592
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	366'767	345'944	374'746	354'806

# Répartition des contreparties selon la notation (S&P / Moody's / Fedafin)

Titres de créances, notations	Valeur comptable
AAA	312'994
AA+	19'014
AA-	31'737
A+	3'022
A	35'608
Total	402′375

# Tableau 6

# Présentation des participations

								Année de référence					
en milliers CHF	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	ents l'année	Change- ment d'affecta- tion	Investisse- ments	Désin- vestisse- ments	Amortis- sements	Valeur comp- table à la fin de l'année de référence	Valeur de marché				
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires													
avec valeur boursière	15'120		15'120					15'120	18'109				
sans valeur boursière	12'836	7'141	5'695			496		5'199	-				
Total des participations	27'956	7'141	20'815		0	496		20'319	18'109				

Tableau 7 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

	en milliers CHF	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe
Raison sociale et siège	Activité				
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14	14	oui
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11	11	oui
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui

Tableau 8
Présentation des immobilisations corporelles

				Année de référence				
en milliers CHF	Valeur d'acquisition			Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	96'581	68'969	27'612		1'607		1'727	27'492
Autres immeubles	14'613	11'675	2'938		1'025		105	3'858
Autres immobilisations corporelles	133′397	125′404	7′993		7′408		8′726	6′675
Objets en «leasing » financier								
Total des immobilisations corporelles	244′591	206′048	38′543	0	10′040	0	10′558	38′025

# Tableau 9

# Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

# Répartition des autres actifs et autres passifs

_	Autres a	actifs	Autres passifs	
en milliers CHF	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation	65'144	46'832		
Impôts indirects	1'422	1'112	1'189	2'439
Comptes de règlement	179	639	542	2'089
Actifs et passifs divers		8	1'277	1'277
Total	66'745	48'591	3'008	5'805

Tableau 11
Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de	référence	Année précédente	
en milliers CHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis / cédés				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'042		29'063	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'345'524	1'809'000	2'190'474	1'738'000
Actifs sous réserve de propriété				

### Tableau 12

# Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Comptes de trésorerie en CHF et monnaies étrangères	14′946	18′153

### Tableau 13

# Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

# Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Dans le courant de l'année 2014, le Comité de la Caisse de retraite a pris la décision d'opter désormais pour un plan en primauté des cotisations entré en vigueur au 1er janvier 2015. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

# Présentation

# de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 115,8% à fin 2014, respectivement de 112,0% à fin 2013 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2014 qu'à fin 2013. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe, selon les informations fournies par la caisse de retraite, un excédent de couverture au 31 décembre 2015.

# Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Charges de prévoyance dans les charges du personnel			
Les contributions de l'employeur s'élèvent à		3'666	5′123
dont contribution liée au changement de système de primauté de la caisse de retraite (charge non récurrente en 2014)		0	1′600

# Tableau 14

# Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15 Présentation des emprunts obligataires en cours

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)	Echéances	Montant
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses		1,59	2016-2030	1′809′000
Année précédente		1,76	2015-2029	1'738'000
	Année émission	Taux d'intérêt	Remboursement	Montant
Propres emprunts <sup>1</sup>	2012	1,25	26.04.2021	100'000
Année précédente	2012	1,25	26.04.2021	100'000
<sup>1</sup> sans possibilité de dénonciation anticipée				
				Montant
Total				1'909'000
Année précédente				1'838'000
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en	cours:			
D'ici à une année $> 1 - \le 2$ ans $> 2 - \le 2$	3 ans > 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
			100'000	100'000

Tableau 16

# Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

Corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises	35'618	-326	-38	1'643	-1'094	35'803
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	327'436			30'400	-581	357'255
Réserve pour risques bancaires généraux	319'488			30'400		349'888
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour prix à l'innovation	4'448				-581	3'867
Total des provisions	2'001	-1'569				432
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	0					0
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'001	-1'569				432
Autres provisions	0					0
en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but		Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence

### Tableau 17

# Présentation du capital social

en milliers Ci	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100′000	100′000

### Tableau 19

# Indication des créances et engagements envers des parties liées

	Créa	nces	Engage	Engagements	
en milliers CHF	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente	
Participants qualifiés	29'997	0	40'306	6'919	
Sociétés liées	158'561	160'609	30'403	45'232	
Affaires d'organes	11'885	10'880	17'165	14'341	

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :
- moins 1% pour les hypothèques à taux variable
- moins 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

				Ech	nu			
en milliers CHF	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs								
Liquidités	1′066′226							1′066′226
Créances sur les banques	108'736		278'618	45'000				432'354
Créances résultant d'opérations de financement de titres								0
Créances sur la clientèle	431	165'094	568'573	126'068	206'450	73'936		1'140'552
Créances hypothécaires	3'424	128'022	549'665	820'949	3'165'585	2'393'206		7'060'851
Opérations de négoce	41							41
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	1'048							1'048
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								0
Immobilisations financières	26'103	39'091	15'037	38'851	236'792	111'695	810	468'379
Total année de référence	1'206'009	332'207	1'411'893	1'030'868	3'608'827	2'578'837	810	10'169'451
	_							
Année précédente	953'598	336'749	1'292'329	1'404'608	3'603'743	2'231'213	719	9'822'959
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	6'658		525'911	58'000	290'000	505'000		1'385'569
Engagements résultant d'opérations de financement de titres								0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'622'437	3'598'839	277'722	65'201	295'000	120'000		5'979'199
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	69'439							69'439
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								0
Obligations de caisse			12'607	37'663	110'623	24'646		185'539
Emprunts et prêts des lettres de gage			14'000	49'000	498'000	1'348'000		1'909'000
Total année de référence	1'698'534	3'598'839	830'240	209'864	1'193'623	1'997'646		9'528'746
A	417501400	2155 4125	F 40:50	455155	414051055	41605:555		012041255
Année précédente	1'756'132	3'554'261	542'520	457'751	1'196'960	1'696'578		9'204'202

Tableau 24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

	Année de ré	férence	Année préce	édente
en milliers CHF	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	1'064'632	1'594	850'120	-2'216
Créances sur les banques	380'614	51'740	601'753	95'312
Créances résultant d'opérations de financement de titres				
Créances sur la clientèle	1'138'893	1'659	1'125'941	7'259
Créances hypothécaires	7'060'851		6'735'856	
Opérations de négoce	41		17	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	1'048		391	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Immobilisations financières	452'916	15'463	395'841	12'294
Comptes de régularisation	10'527		12'905	
Participations	20'319		20'815	
Immobilisations corporelles	38'025		38'543	
Valeurs immatérielles				
Autres actifs	66'745		48'591	
Total des actifs	10'234'611	70'456	9'830'773	112'649
Passifs				
Engagements envers les banques	1'043'515	342'054	895'164	418'067
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			150'000	_
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5'809'446	169'753	5'452'914	179'476
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	69'439		51'102	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Obligations de caisse	185'539		219'479	
Emprunts et prêts des lettres de gage	1'909'000		1'838'000	
Comptes de régularisation	32'691		33'503	
Autres passifs	3'008		5'805	
Provisions	432		2'001	
Réserve pour risques bancaires généraux	357'255		327'436	
Capital social	100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice	247'813		237'022	
Bénéfice reporté	162		120	
Bénéfice de l'exercice	34'960		33'333	
Total des passifs	9'793'260	511'807	9'345'879	597'543

Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	Année de re	éférence	Année préc	cédente
en milli	ers CHF Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en:				
Suisse	10'234'611	99,32	9'830'773	98,87
Europe	64'320	0,62	112'649	1,13
Autres	6'136	0,06	-	-
Total des actifs	10'305'067	100,00	9'943'422	100,00

Tableau 27 Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

an arillian CUE	CHE	EUR	LICD	Mátaun	Autros	Total
en milliers CHF	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs	10'027'969	136'605	53'893	58'818	27'782	10'305'067
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	74'283	19'825	2'839	664	324	97'935
Total des actifs	10'102'252	156'430	56'732	59'482	28'106	10'403'002
Passifs	10'099'503	123'548	47'213	8'172	26'631	10'305'067
Passifs  + Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	<b>10'099'503</b> 23'751	<b>123'548</b> 20'033	<b>47'213</b> 2'703	<b>8'172</b> 51'136	<b>26'631</b>	<b>10'305'067</b> 97'935
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations						
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	23'751	20'033	2'703	51'136	312	97'935

# Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Répartitions des créances et engagements conditionnels

en r	milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels			
Engagements de couverture de crédit et similaires		19'868	20'537

# Répartition des opérations fiduciaires

	nnée de éférence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	13'670	8'402

# Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	524	0
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	1'873	17

# Tableau 34

# Répartition des charges du personnel

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel	31'264	31'277
Prestations sociales	6'823	8'881
Autres charges de personnel	2'261	1'617
Total	40'348	41'775

### Tableau 35

# Répartition des autres charges d'exploitation

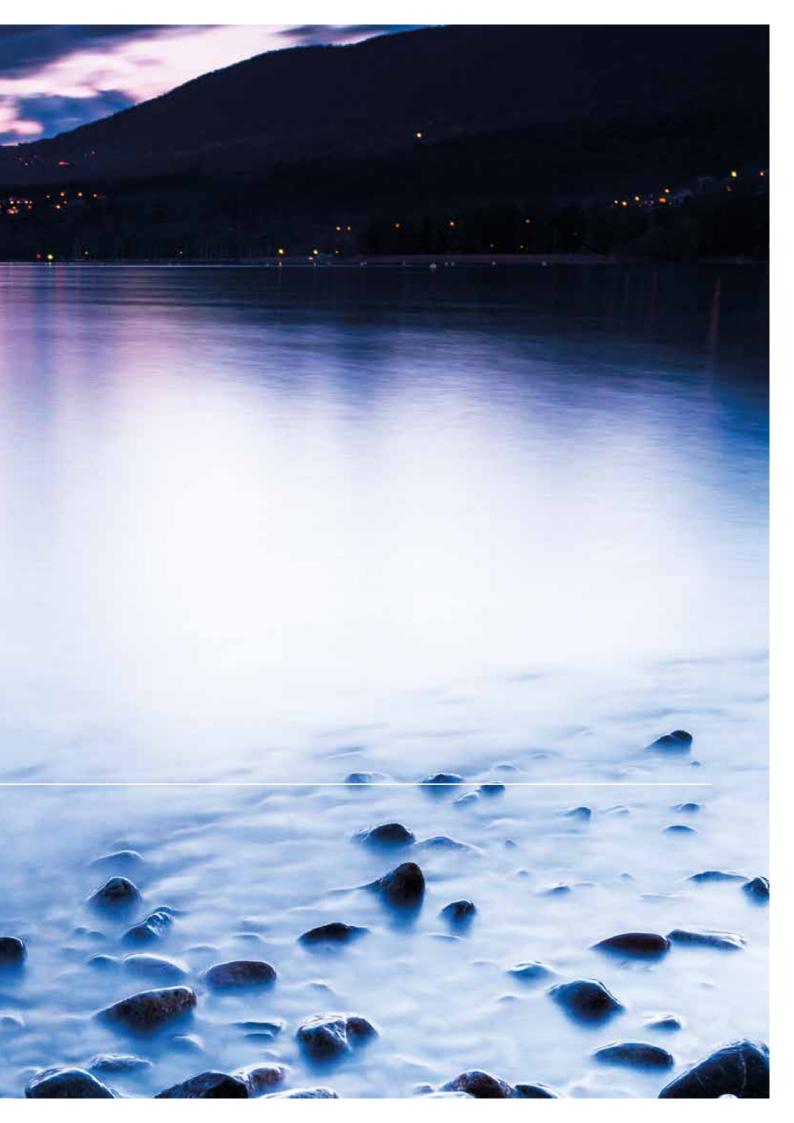
en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux	1'306	1'381
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	10'784	10'619
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations	724	736
Honoraires de sociétés d'audit	266	305
dont: prestations en matière d'audit financier et prudentiel	250	292
dont: autres prestations de service	16	13
Autres charges d'exploitation	10'971	10'576
Total	24'051	23'617

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et de provisions libérées

en mil.	liers CHF	Année de référence	Année précédente
Variations des provisions et pertes			
Pertes liées à des risques opérationnels		46	-182
Créances récupérées sur pertes liées à des risques opérationnels		-47	20
		-1	-162
Produits extraordinaires			
Cession d'activités			2′167
Vente de nos participations Swisscanto à ZKB		8'468	
Divers produits hors exploitation		43	275
		8'511	2'442
Charges extraordinaires		-250	0
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		30'400	25'700
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives			-785
Coûts liés au prix à l'innovation		-580	-578
		29'820	24'337





# **Comptes annuels 2015**

# Rapport organe révision

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

# Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les règles d'établissement des comptes applicables aux banques.

# **Autre information**

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 22 mai 2015.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences tive à l'emploi du bénéfice au legales d'agrément conformément à la loi sur la à la loi sur la Banque Canton surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et recommandons d'approu annuels qui vous sont soumis. fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

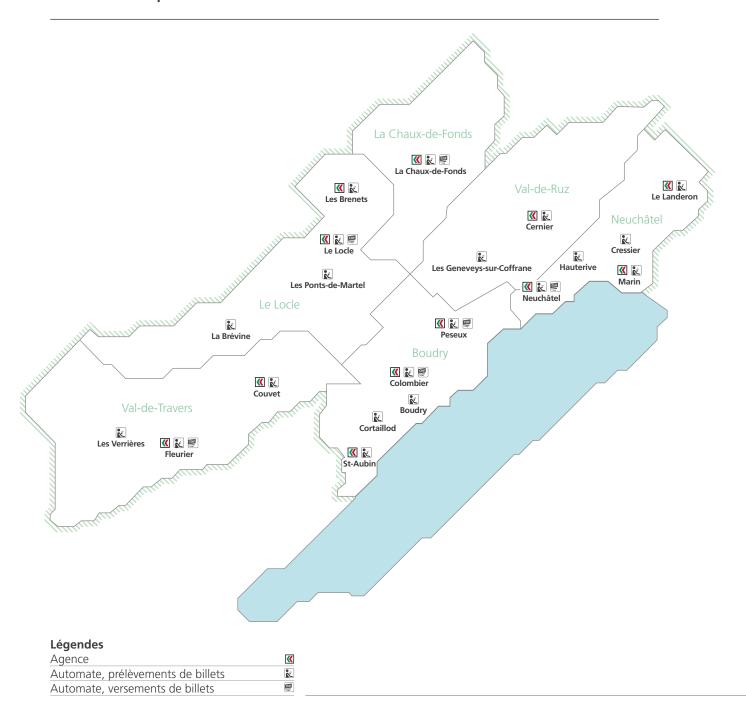
Lausanne, le 31 mars 2016

**BDO SA** 

Jacques Fournier Expert-réviseur agréé Auditeur responsable Roland Loup Expert-réviseur agréé

# Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Areuse		Le Locle	
Centre de l'Ile	<b>®</b> £	Grande-Rue 25	<b>(2)</b>
Boudry		Neuchâtel	
Centre	<b>&amp;</b>	Place Pury 4	<b>(()</b>
Centre Migros	i.c.		<b>&amp;</b>
		Fun'ambule	ĸ
Les Brenets		Place de la Gare	<u>k</u>
Grand-Rue 20	<b>« k</b>	Hôpital Pourtalès	<u> </u>
		Pharmacie Rue de Monruz 23	ĸ
La Brévine	ř.	Casino	k
Cernier		Peseux	
Rue Guillemette-de-Vergy 2	<u>«</u> »	Grand-Rue 6	<b>(1)</b>
		La Halle aux Chaussures	k
La Chaux-de-Fonds			
Avenue Léopold-Robert 44	<b>⋘ ※</b>	Les Ponts-de-Martel	
Centre commercial Les Eplatures	<u>k</u>	Grande-Rue 25	<b>å</b>
Centre Métropole	k		
Hôpital	i.	Saint-Aubin	
		La Couronne 3	<b>⋘ №</b>
Colombier			
Avenue de la Gare 12	<b>(4)</b>		
		Marin-Épagnier	
Cortaillod	_	Rue Auguste-Bachelin 8	<b>※ ≫</b>
Littoral-Centre	<u>k</u>		ik .
		Manor	ik.
Cressier			
Route de Neuchâtel 9	<u>k</u>	var ac mavers	
		Couvet	
Les Geneveys-sur-Coffrane		Grand-Rue 13	<u>***</u>
Rue du 1er Mars	iš.	Fleurier	
		Avenue de la Gare 1	<b>(4)</b>
Hauterive			
Rue de la Rebatte 1	<u>k</u>		
Latandana		Grand-Bourgeau 58	<u>*</u>
Le Landeron			
Rue du Jolimont 6	<b>⅓ ≫</b>		
Centre Migros	<u>k</u>		

# **IMPRESSUM**

# **Photos**

Vincent Bourrut Patrice Mestari Joël von Allmen

# Graphisme

Inox Communication

# Impression

Imprimerie Baillod

